

# PROGRAMME D' ACTIONS PREVISIONNEL 2024

Date : 20/12/2023

## PREAMBULE

En 2023, l'ARBE est devenu un Etablissement Public de Coopération Environnemental (EPCE) le 29 juin 2023 par arrêté préfectoral. Elle compte donc aujourd'hui un Conseil d'administration composé de 25 administrateurs représentants de 19 structures :

### 10 membres financeurs

- La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- L'Office français de la biodiversité ;
- L'Agence de l'eau ;
- L'ADEME.
- La DREAL ;
- Le Département de Vaucluse ;
- Le Département des Alpes de Haute-Provence ;
- La Métropole Nice Côte d'Azur ;
- La Métropole Toulon Provence Méditerranée ;
- La Communauté d'agglomération du Grand Avignon

### 9 membres associés

- Conservatoire du littoral
- Réseau régional de Parcs naturels régionaux
- Conservatoire des espaces naturels PACA
- France Nature Environnement
- Ligue pour la protection des Oiseaux
- Conservatoire botanique national alpin
- CESER
- CCIR
- Chambre régionale d'agriculture

**Pour décliner son programme d'actions annuel, l'ARBE s'appuie sur les 4 axes d'intervention qui sont inscrits dans ses statuts :**

#### **1. Accompagner les projets et les démarches territoriales de transition écologique et de préservation de la biodiversité et de l'eau**

L'Etablissement en lien avec ses partenaires accompagne le déploiement de projets de territoire et d'actions en matière de préservation et de reconquête de la biodiversité : conseils aux porteurs de projets, mise en oeuvre de projets pilotes, élaboration d'outils et méthodes, capitalisation des expériences.

#### **2. Améliorer et valoriser les connaissances en matière de biodiversité, d'eau et de transition écologique**

Connaître, suivre, améliorer, partager et faire connaître la biodiversité terrestre, maritime et aquatique est l'un des enjeux majeurs de l'Etablissement pour éclairer les décisions publiques grâce à la gestion d'observatoires et la contribution à l'élaboration de stratégies régionales.

#### **3. Sensibiliser et former les différents publics aux enjeux de la biodiversité, de l'eau et de la transition écologique**

L'Etablissement a pour rôle d'être un véritable centre de ressources et de sensibiliser et former les acteurs professionnels et le grand public aux enjeux liés à la biodiversité et aux bonnes pratiques en termes de préservation de cette biodiversité.

#### **4. Se positionner en cœur de réseau en animant des réseaux d'acteurs et en développant des projets européens et internationaux**

L'Etablissement permet la mise en réseau des acteurs pour créer des synergies en faveur de la préservation de la biodiversité en région, de partager et mutualiser les expériences, d'innover et développer des projets multi-partenariaux à l'échelle régionale, européenne et internationale.

Le programme d'actions s'inscrit dans la déclinaison des politiques nationales et régionales en matière de transition écologique et de préservation de la biodiversité que sont :

- le **plan climat régional « Gardons une Cop d'avance »** et vient nourrir les 6 ambitions régionales avec un **objectif « 100% Climat positif »**.
- la **planification écologique de l'Etat** et notamment la **Stratégie Nationale Biodiversité 2030**, la Stratégie Nationale des aires protégées et le nouveau cadre de l'OFB pour le pilotage des Agences Régionales de la Biodiversité voté le 18 octobre 2022.

Ce programme d'actions prévisionnel annuel permet de décrire, par axe d'intervention, chaque action confiée à l'ARBE par ses membres. Différentes couleurs permettent de faciliter la lecture du document :

- En orange : les réalisations contribuant à l'action mais qui sont prises en compte financièrement dans une autre fiche action
- En bleu : les actions spécifiques au partenariat avec les intercommunalités et les Départements membres de l'ARBE.

La construction du programme d'actions a suivi les étapes suivantes :

→ Début octobre 2023 : 1<sup>er</sup> projet du programme d'actions 2024

→ Octobre 2023 :

- Rencontres bilatérales de chaque membre financeur de l'ARBE pour échanger sur le projet
  - 12/10 – Région Sud avec les différents services concernés
  - 16/10 – Agence de l'eau
  - 16/10 – OFB
  - 18/10 – DREAL
  - 20/10 – Département de Vaucluse
  - 25/10 – Grand Avignon
  - 27/10 - ADEME
  - 06/11 –Toulon Provence Méditerranée
  - Nice côte d'Azur et Département 04 à venir
- 13 Comités des différentes missions (13 comités de pilotage et de suivi)

→ 17 novembre 2023 : Comité technique rassemblant les différents membres financeurs de l'ARBE pour finalisation du projet de programme d'actions 2024 qui sera présenté en conseil d'administration

→ **Présentation du bilan 2023 et des perspectives 2024**

- 10/11 – Comité Régional de la Biodiversité
- 07/12 – Conseil d'administration ARBE

## 1- ACCOMPAGNER LES PROJETS ET LES DEMARCHES TERRITORIALES DE TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE ET DE L'EAU

Fiche action 1.1	Réseau régional de l'ingénierie publique Biodiversité et Point Infos	P 6
Fiche action 1.2	Appui aux dispositifs de financements et d'accompagnement des partenaires	P 7
Fiche action 1.3	Plans locaux Biodiversité (TEN, ABC et Plantons local)	P 9
Fiche action 1.4	Appui à la mise en œuvre du PAT Stratégie Aires Protégées	P 11
Fiche Action 1.5	Planification et trames écologiques	P 13
Fiche action 1.6	Aménagement, eau et Biodiversité : Nature en ville, Ville perméable	P 15
Fiche action 1.7	Gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques	P 17
Fiche action 1.8	Territoires durables, une COP d'avance	P 19
Fiche action 1.9	Mission « Zéro Déchet plastique »	P 21
Fiche action 1.10	Parcs d'activités durables via le label Parc+	P 23
Fiche action 1.11	Entreprises et biodiversité	P 25
Fiche action 1.12	Achats publics durables	P 27

## 2- AMELIORER ET VALORISER LES CONNAISSANCES EN MATIERE DE BIODIVERSITE, D'EAU ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Fiche action 2.1	Observatoire Régional de la Biodiversité	P 30
Fiche action 2.2	Observatoire Régional de l'Eau et des Milieux Aquatiques	P 32
Fiche action 2.3	Stratégie régionale de la Biodiversité	P 34
Fiche action 2.4	Stratégie régionale faune exotique envahissante	P 36

## 3- SENSIBILISER ET FORMER LES DIFFERENTS PUBLICS AUX ENJEUX DE LA BIODIVERSITE ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Fiche action 3.1	Animation du portail Ressources sur la biodiversité	P 39
Fiche action 3.2	Sensibilisation et formation des acteurs	P 41
Fiche action 3.3	Mobilisation citoyenne et transitions	P 43
Fiche action 3.4	Chemins de la biodiversité	P 45

## 4- SE POSITIONNER EN CŒUR DE RESEAUX EN ANIMANT DES RESEAUX D'ACTEURS ET EN DEVELOPPANT DES PROJETS EUROPEENS ET INTERNATIONAUX

Fiche action 4.1	Gouvernance et communication ARBE	P 48
Fiche action 4.2	Réseau Régional des Espaces Naturels (RREN)	P 50
Fiche Action 4.3	Gestion des flux touristiques et espaces naturels sensibles (lien RREN)	P 52
Fiche action 4.4	Contribution à la coopération Région Sud-Costa Rica DuoDiversité (lien RREN)	P 54
Fiche action 4.5	Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques (RRGMA)	P 56
Fiche action 4.6	Développement de programmes européens et coopération	P 58

# 1- ACCOMPAGNER LES PROJETS ET LES DEMARCHES DE TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE ET DE L'EAU

L'ARBE accompagne de plus en plus de porteurs de projet (collectivités – cible privilégiée, gestionnaires de milieux naturels, associations, entreprises) de manière individuelle et collective.

Fin 2022, l'ARBE en lien avec ses membres et ses partenaires accompagnent 230 collectivités à travers les dispositifs qu'ils lui sont confiés. Il existe donc encore une belle marge de manœuvre pour aller chercher des collectivités qui ne sont pas engagées dans une démarche avec plus de 1000 collectivités dont environ 500 de plus de 2000 habitants. Le marge de manœuvre reste encore plus importante pour le public entreprises.

Pour optimiser l'accompagnement, l'Agence a commencé à déployer un réseau informel de structures accompagnantes que sont les institutionnels mais aussi des associations régionales, les Parcs naturels, les chambres consulaires... notamment en les intégrant dans les jurys des dispositifs. Pour 2024, pour renforcer l'accompagnement des porteurs de projet Biodiversité, l'ARBE propose de structurer un **réseau régional de l'accompagnement** (intitulé à réfléchir – Réseau de l'ingénierie publique Biodiversité) pour renforcer et valoriser le réseau d'accompagnement qui se déploie : Région, Etat, PNR, associations, CAUE, Agences d'urbanisme ...

En parallèle de la structuration de ce réseau, il est proposé de rendre davantage visible le service « point info » que l'ARBE réalise à travers chacune de ses missions d'accompagnement. Pour cela, il est envisagé en 2024 de créer un **guichet unique** afin de pouvoir apporter un premier niveau de renseignements aux collectivités et entreprises qui souhaitent développer des projets.

L'ARBE propose ainsi de structurer un véritable parcours d'accompagnement afin que quel que soit son niveau de maturité, un porteur de projet trouve conseils et appuis avec :

Des services d'accompagnement individuel et collectif :

- ✓ Un point info/conseils avec en 2024 le projet de créer un guichet unique pour un premier niveau de conseil. (cf.fiche 1.1) en s'appuyant sur l'expertise interne et le réseau régional de l'ingénierie
- ✓ Des accompagnements collectifs (Appels à Manifestation d'Intérêt par exemple)
- ✓ Des réseaux de professionnels (Axe 4) ou club des engagés
- ✓ Des dispositifs d'engagements (labels/reconnaissance/charte) pour structurer sa démarche autour d'un cadre

Des services de sensibilisation et de formation :

- ✓ des visites biodiv'tour et un cycle de webinaires 1h (Axe 3)
- ✓ Des ateliers de formation (Axe 3)
- ✓ Un portail Ressources (Axe 3)

## Fiche action 1.1 Réseau de l'ingénierie publique Biodiversité

<b>OBJECTIF</b>	Apporter un premier niveau d'information par « un point info unique » et structurer un réseau d'experts pouvant accompagner la mise en œuvre des projets Cibles : porteurs de projet type collectivités, associations, entreprises, ...
<b>Référents ARBE</b>	Audrey MICHEL, directrice Aurélié RUFFINATTI, cheffe de pôle Accompagnement des territoires
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/24 au 31/12/25
<b>Partenaires/COPIL</b>	Tous les membres du CA
<b>ETP</b>	Cette action est financée via les autres actions d'accompagnement

**CONTEXTE**

Pour optimiser l'accompagnement, l'Agence a commencé à déployer un réseau informel de structures accompagnantes que sont les institutionnels mais aussi des associations régionales, les Parcs naturels, les chambres consulaires... notamment en les intégrant dans les jurys des dispositifs. Pour 2024, pour renforcer l'accompagnement des porteurs de projet Biodiversité, l'ARBE propose de structurer un **réseau régional de l'accompagnement** (intitulé à réfléchir – Réseau de l'ingénierie publique Biodiversité) pour renforcer et valoriser le réseau d'accompagnement qui se déploie : Région, Etat, PNR, associations, CAUE, Agences d'urbanisme ...

En parallèle de la structuration de ce réseau, il est proposé de rendre davantage visible le service « point info » que l'ARBE réalise à travers chacune de ses missions d'accompagnement. Pour cela, il est envisagé en 2024 de créer un **guichet unique** afin de pouvoir apporter un premier niveau de renseignements aux collectivités, gestionnaires et entreprises qui souhaitent développer des projets.

**BILAN 2023**

Nouvelle action 2024

**OBJECTIFS 2024**

Créer le guichet unique dans un premier temps pour les points infos de l'ARBE

Lancer la préfiguration du réseau régional d'accompagnement

**DESCRIPTION DES ACTIONS 2024****1. Mise en place d'un guichet Unique « point infos » - *Nouveau***→ Structuration opérationnelle du guichet :

- Définir les sujets sur lesquels les collectivités pourront solliciter le guichet unique
- Etablir un questionnaire unique afin de faciliter la collecte des informations
- Etablir une charte d'usage de ce guichet (ce que me permet le guichet/ce qui ne permet pas)
- Répartition des questions entre les différents chargés de mission et apport d'une réponse
- Réalisation d'un suivi des demandes et évaluation de ce service

→ Communication et promotion de ce service

- Définir un intitulé communicant à ce service
- Créer une page internet donnant l'accès
- Etablir un plan de communication et diffusion du service

**2. Structuration du réseau régional de l'ingénierie – *Nouveau***

- Identifier les structures proposant un accompagnement aux collectivités sur les sujets de la biodiversité.Ce travail sera à articuler avec le travail d'identification des acteurs de l'Adaptation au changement climatique réalisé par la Région et l'OFB avec l'appui de structures partenaires
- Qualifier l'offre de service des structures : 1 à 2 réunions de travail - Catégoriser les services possibles en fonction des besoins des collectivités - Définir le positionnement de chaque structure en fonction des catégories

LIVRABLES

## Fiche action 1.2 Appui aux dispositifs financiers et d'accompagnement des partenaires

<b>OBJECTIF</b>	Appuyer les membres financeurs de l'ARBE dans la mise en œuvre de leur dispositif d'aides
<b>Référents ARBE</b>	Audrey MICHEL, directrice //Thomas Fourest, Mathilde Amand, Claire Poulin – chargés de mission
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/24 au 31/12/24
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région Sud, OFB, DREAL, Agence de l'eau
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

### CONTEXTE

Les membres financeurs de l'ARBE lancent des appels à projet ou appel à manifestation d'intérêts pour impulser de nouvelles pratiques sur les territoires en matière de préservation et de valorisation de la biodiversité, faire émerger des expériences et favoriser la capitalisation et le transfert d'expériences. Dans ce cadre, l'ARBE sera un relais privilégié dans la diffusion de ces appels à candidatures et accompagnera les candidats potentiels au montage de projet et apportera son appui au jury dans l'analyse des projets candidats.

### BILAN 2023

- Mise à jour de la rubrique Financements du Portail Ressources
- Lecture des dossiers et participation aux jurys des AAP ABV, Eau et Biodiversité, Plantation d'Arbres en rivière, sites touristiques exemplaires– Nombre de projets analysés xx
- Organisation de 2 webinaires Plantations d'arbres et Fonds vert Axe 3
- Appui à la rédaction de l'AAP ZDP

### OBJECTIFS 2024

- Contribuer à l'élaboration de certains dispositifs au regard des expertises de l'ARBE
- Contribuer à la diffusion des différents dispositifs auprès des collectivités et gestionnaires
- Participer à la lecture des dossiers et aux jurys

### DESCRIPTION DES ACTIONS 2024

#### RELAIS DES DISPOSITIFS DES MEMBRES

- Rubrique financement de la lettre mensuelle Sudbiodiversité
- Mise à jour de la rubrique Financement du Portail Ressources
- Partenariat avec la plateforme Aides Territoires

#### APPUI OFB

- **AAP « Atlas Communal de la Biodiversité » (ABC)**
  - Analyse de quelques dossiers et participation au jury
  - Promotion de l'AAP et démarchage auprès des collectivités reconnues TEN
  - Suivi des ABC des PNR Ventoux, Verdon et Luberon
  - Recherche de cofinancements possibles notamment auprès des intercommunalités
  - Mise à jour de la cartographie des ABC

→ **AAP Aires éducatives [cf. Fiche Mobilisation citoyenne]**

#### APPUI AGENCE DE L'EAU

- **AAP « Eau et Biodiversité »**
  - Appui à l'organisation d'une journée bilan en janvier (11, 18 ou 30/01) en format visio
  - Participation à l'analyse des dossiers et au jury
  - Appui à l'organisation d'une journée de retours d'expériences et de présentation de

#### LIVRABLES

l'AAP en février ou mars

- Réalisation d'un webinaire sur les espèces de la trame turquoise (chiroptères ..) – voir si on en fait un webinaire 1 h pour comprendre
- **Financements Biodiversité** – A voir l'organisation d'un webinaire sur la suite du fond vert

#### **APPUI REGION SUD**

**Dans le cadre du RRGMA, réflexion sur la suite de l'AAP « Plantations d'arbres en bord de rivières »**

**Appui Région AAP Région « Sites touristiques exemplaires » (lien fiche Ecotourisme et Chemins de la biodiversité)**

- participation au jury

#### **Appui au déploiement de la Charte plage de caractère**

- Diffusion et promotion de la carte auprès des territoires engagés
- Organisation d'un webinaire 1h sur les enjeux de préservation du littoral [cf. fiche 3.2 Sensibilisation et formation des acteurs
- Articulation de la sensibilisation du public scolaire avec la démarche des aires éducatives [en lien avec fiche 3.3 Mobilisation des acteurs]

## Fiche action 1.3 Plans locaux Biodiversité : Animation du T (Nature et promotion des Atlas de la biodiversité et du Plantons Local)

<b>OBJECTIF</b>	Accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de politique de préservation et de reconquête de la biodiversité /Cible : élus et agents de collectivités
<b>Référents ARBE</b>	Aurélié Ruffinatti, cheffe du pôle Accompagnement des territoires Stéphanie Garrido et Thomas Fourest, chargés de mission Nathalie Cimiotta, assistante de pôle
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/24 au 31/12/24
<b>Partenaires/COPIL</b>	OFB, Région Sud, DREAL, DRAAF
<b>COTECH / Jury</b>	Agence de l'eau, Département de Vaucluse, Comité Régional du Tourisme , CAUE 84 , AUDAT, AURAV, PNRs [Alpilles, Baronnies Provençales, Camargue, Luberon, Mont Ventoux, Préalpes d'Azur, Queyras, Verdon], parcs nationaux [Calanques, Ecrins, Mercantour, Port Cros] , CEREMA, URCPPIE
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
Les collectivités qui souhaitent s'engager dans la préservation et reconquête de la biodiversité ne savent pas toujours comment si prendre ni comment structurer leurs actions. <b>Une dispositif national "territoires engagés pour la nature" [TEN]</b> s'est mis en place pour les accompagner à structurer leur démarche. En région, l'ARBE s'est vu confiée depuis 2019 l'animation régionale de ce dispositif. Parallèlement, afin d'accompagner les collectivités sur leurs actions de préservation de la biodiversité (stratégie, connaissance, végétalisation). L'ARBE assure la <b>promotion et le conseil sur le plan local Biodiversité, l' « Atlas de la biodiversité »</b> et sur la <b>gestion des espaces verts et la végétalisation.</b>	
<b>BILAN 2023</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 31 collectivités conseillées</li> <li>- 62 collectivités en région reconnues TEN dont 21 en renouvellement. Deux constats de l'édition : <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Des candidatures de renouvellement avec un manque de structuration et/ou d'ambitions</li> <li>→ Une baisse dans la mobilisation des partenaires du jury (calendrier, manque de temps)</li> </ul> </li> <li>- 45 ABC soit 168 communes concernées</li> <li>- Publication du Guide Plantons local (500 exemplaires distribués, 1 conférence de presse, 3 évènements)</li> </ul>	
<b>OBJECTIFS 2024</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inciter 10 nouvelles collectivités à s'engager dans le dispositif TEN</li> <li>• Accompagner les collectivités TEN vers l'élaboration d'un plan local de biodiversité</li> <li>• Inciter l'émergence d'ABC chez les collectivités TEN et inversement</li> <li>• Maintenir la dynamique partenariale autour du guide "Plantons local" pour favoriser le déploiement de la filière du végétal local</li> </ul>	
<b>DESCRIPTION DES ACTIONS 2024</b>	
<b>Accompagnement des collectivités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Point infos/conseils/expertises des collectivités sur le dispositif TEN et sur des thèmes spécifiques : ABC, Gestion écologique des espaces verts, Aménagement et biodiversité, desimpermeabilisation, etc.[cf guichet unique]</li> <li>• Organisation des visites d'accompagnement des TEN 2021-2024 dans le cadre du bilan-renouvellement (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre)</li> <li>• Organisation d'un cycle de 3 webinaires 1h sur l'arbre [cf.fiche 1.6 Aménagement et cf. fiche 3.2 Sensibilisation et formation des acteurs]</li> <li>• <b>Offre de visites/formations: [cf.fiche 3.2 biodiv tour]</b></li> </ul>	<b>LIVRABLES</b>  Compte rendu de réunion

**Si financement complémentaire OFB**

- assurer l'accompagnement au montage de projets d'atlas de la biodiversité communal
- mener la promotion et l'animation autour du guide « Concevoir mon plan de biodiversité locale » afin d'avoir des plans d'action TEN plus qualitatif.
- initier un réseau régional de l'accompagnement Biodiversité en organisant une première réunion de travail avec l'ensemble des structures accompagnantes et en montant un dossier fonds vert pour assurer le lancement du réseau d'accompagnement

**Animation et déploiement du dispositif Territoires Engagés pour la Nature.****Pilotage régional de la mission et animation de la gouvernance :**

- Organisation de 2 comités de pilotage (janvier/septembre) + réunion spécifique de travail (si besoin)

**Participation au groupe national TEN**

Ce groupe rassemble les animateurs régionaux TEN et est animé par l'OFB. Il permet du partage et du retour d'expérience dans l'animation des dispositifs dans les différentes régions et l'articulation entre l'animation national et les animations régionales : 5 à 6 réunions annuel et réunions spécifiques de travail.

**Coordination du dispositif TEN 2024-2026**

- Réception des candidatures , répartition et analyse des dossiers
- Préparation, organisation et animation du comité de sélection 2024 (Juin)
- Cérémonie régionale de remise des reconnaissances ( Action TEN/TERDUR/PARC+ « cérémonie des engagés »)
- Mise à jour de la Cartographie de lauréats

**Lancement de l'édition TEN 2024-2026 (3<sup>ème</sup> Trimestre : Octobre)**

Mise à jour du questionnaire (1<sup>er</sup> candidature)/Lancement du questionnaire allégé pour les candidatures de renouvellement/ Plaquette communication/ Communiqué de presse

**Articulation et lien avec le Concours Capitale Française de la Biodiversité**

- Relais du concours et conseil dans le renseignement des dossiers
- Participation à la sélection des dossiers : comité technique, analyse des dossiers déposés en région, visites de site en région et hors région, au jury de sélection.

**Animation du « club TEN »**

- Organisation d'une formation à distance, sur les enjeux de la biodiversité en région, pour les nouveaux TEN en octobre 2024 [Cf. fiche avec l'ORB].
- Mise à jour de l'annuaire des TEN et diffusion de Flash infos Club TEN.

**PROMOTION DE LA DEMARCHE PLANTONS LOCAL en lien avec la démarche « végétal local » (en attente des échanges du GT plantons local)****Dynamique partenariale pour structurer la filière**

- Mise en place d'un GT Plantons local
- Faire le lien avec les dispositifs financiers des partenaires : « Nature ta ville » de la Région,

**Diffusion et communication du guide :**

- Identification et Interventions lors d'événements de professionnels (UNEP, CAUE, FFP, CNFPT, ...)
- Proposition d'un atelier aux intercommunalités et PNR [cf.fiche 1.6 Aménagement]

**Rapprochement avec les professionnels de l'aménagement**

- GT Envirobat, UNAM, Capovert . [cf.fiche Aménagement]

**Programme prévisionnel sous réserve du niveau d'implication à la journée régionale SudBiodiv', à la SRB et à des demandes spécifiques des membres en cours d'année**

Tableau de synthèse

Synthèse par collectivités

Cartographie des lauréats

Annuaire

Nombre de Flash Actu

## Fiche action 1.4 Appui à la mise en œuvre du Plan d'Action Territorial de la stratégie régionale des aires protégées

<b>OBJECTIF</b>	Accompagner la mise en œuvre et de l'animation du plan d'actions territorial 2022-2024 de la Stratégie nationale pour les aires protégées 2020-2030 de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
<b>Référents ARBE</b>	Audrey Michel, directrice <b>Chargé de mission à recruter</b>
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/2024 au 31/12/2025
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, DREAL
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
<p>La stratégie nationale prévoit le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions national et des plans d'actions territoriaux (PAT). En région PACA, ce suivi est en cours de mise en place. Ainsi, un premier bilan a pu être réalisé le 12 mai 2023 sur l'avancée des actions et l'identification des besoins pour mettre en œuvre de manière optimale l'ensemble des actions programmées. Ces besoins sont essentiellement liés à des actions d'animation et de coordination. <b>Il est apparu pertinent que l'ARBE puisse appuyer les services de l'État et les collectivités dans la mise en œuvre de ces actions (cf. Annexe – PAT PACA), voire piloter certaines actions, en portant un poste de chargé de projet dédié.</b></p> <p>Il est à noter que l'ARBE porte d'ores et déjà 24 actions sur 95 du PAT. Il s'agira donc d'une intervention complémentaire.</p>	
<b>BILAN 2023</b>	
Action non existante	
<b>OBJECTIFS 2024</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des études et/ou bilan permettant d'affiner les besoins en matière de renforcement du réseau des aires protégées</li> <li>• Accompagner les porteurs de projets</li> <li>• Appuyer l'évaluation du PAT 2022-2024 et la mise en œuvre du PAT suivant</li> </ul>	
<b>DESCRIPTION DES ACTIONS 2024</b>	
<p><b>En amont du lancement des actions ci-dessous, une réunion de travail sera organisée pour affiner la feuille de route avec la participation de la DREAL, Région Sud (Sarah Jeanroy, Espoir Bouvier...) et de l'OFB.</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Animation territoriale pour l'émergence et la création de projets de zones de protection forte en appui aux acteurs locaux (collectivités, gestionnaires, etc) en lien avec la DREAL, la Région et les DDTM et en ciblant les secteurs prioritaires à l'échelle régionale</li> <li>2. Appui de la DREAL et la Région dans la mise en œuvre et le suivi du plan d'actions territorial de la stratégie nationale pour les aires protégées, : mise à jour des actions, relances pour les actions à l'arrêt ou non commencées, éventuellement appui au porteur identifié, veille sur les travaux nationaux, ...</li> <li>3. Pilotage direct d'actions</li> </ol>	LIVRABLES

- Recensement et analyse des plans de gestion des aires protégées, travaux de la Région, de la DREAL et des fédérations, propositions de pistes d'amélioration
- Dans le cadre du Réseau Régional des Espaces Naturels protégés, étudier la faisabilité et mettre en œuvre :
  - une formation des gestionnaires sur Urbanisme et Biodiversité,
  - la diffusion de l'outil « diagnostic d'ancrage territorial » des aires protégées développé par Réserves nationales de France
  - une bourse d'échanges de matériel et/ou de compétences
- Conseils auprès des acteurs sur les différents outils de protection des espaces naturels et appui au montage de dossier financier (fonds vert)
- Réflexion sur l'élaboration d'une visite dans le cadre du Biodiv'tour pour montrer l'intérêt et la méthode de création d'une aire protégées
- capitalisation des retours d'expériences

4. Contribution à une réflexion sur une stratégie d'acquisition foncière à l'échelle régionale

## Fiche action 1.5 Planification et trames écologiques

<b>OBJECTIF</b>	<b>Promouvoir la prise en compte de l'eau, de la biodiversité et des trames écologiques dans la planification /</b> Cible : Collectivités, acteurs de l'urbanisme
<b>Référents ARBE</b>	Aurélié Ruffinatti, cheffe du pôle accompagnement des territoires Agnès Hennequin, chargée de mission <b>Recrutement chargé de mission Continuités écologique (sous réserve du Fonds vert)</b> Recrutement chargé de mission Urbanisme et biodiversité en septembre 2024 Nathalie Cimiotta, assistante de pôle
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/2024 au 31/12/2024
<b>Partenaires/COPIL</b>	Agence de l'eau, OFB, Région
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

### CONTEXTE

Prendre en compte dans la planification les différentes trames, trame verte et bleue, mais également trame turquoise, trame noire ..., est indispensable pour orienter l'aménagement de son territoire. Dans le cadre du SRADDET, des orientations ont été fixées pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques. Afin de mieux accompagner les collectivités dans le rétablissement, le maintien ou l'amélioration de la fonctionnalité des milieux nécessaires aux continuités écologiques, un projet d'analyse régionale des continuités écologiques a été déposé au Fonds vert. Cette analyse réalisée dans la perspective de résorption de points noirs et de renaturation d'espaces à enjeux écologiques, se basera sur une méthode établie par l'ARBE, l'INRAE et l'IMBE et qui a été testée sur différents territoires, notamment des territoires de PNR.

En parallèle, un appui aux collectivités dans la déclinaison de ce volet « biodiversité » dans le cadre de leurs politiques d'aménagement est nécessaire. Pour cela, l'ARBE a proposé dans le cadre du Life Biodiv'France piloté par l'OFB de déployer un AMI « prise en compte des enjeux eau et biodiversité ». L'objectif est de pouvoir accompagner des EPCI à travers de module « formation-action » afin d'identifier et accompagner l'émergence de projets.

D'autre part, pour outiller les collectivités, l'ARBE a élaboré en 2017 un guide PLUi et Biodiversité. La réglementation évoluant rapidement, une identification des modifications réglementaires est nécessaire.

### BILAN 2023

- Etude d'opportunité de réaliser une analyse des continuités écologiques à l'échelle régionale
- Distribution des 150 guides PLUi
- Un guide PLUi qui ne prend pas en compte les dernières réglementations et orientations

### OBJECTIFS 2024

- Réaliser d'une analyse régionale des continuités écologiques
- Actualiser le guide PLU(i) et biodiversité
- Lancer un AMI Aménagement et biodiversité dans le cadre du programme Biodiv'France

### DESCRIPTION DES ACTIONS 2024

<p><b>1. Réalisation d'une analyse régionale des continuités écologiques</b> dans la perspective de résorption de points noirs et de renaturation d'espaces à enjeux écologiques : Phase 1 - <b>Nouveau-</b> Détermination de la méthodologie d'analyse et réalisation des premières analyses dans un contexte de révision du SRADDET. <b>Sous réserve de l'obtention du financement Fonds vert</b></p> <p><b>2. Identification des évolutions règlementaires du guide PLU(i) et biodiversité</b> Réalisation d'un feuillet de mise à jour règlementaire</p>	<p><b>LIVRABLES</b></p> <p>Méthode d'analyse formalisée et premières analyses</p> <p>Guide PLU(i) et biodiversité actualisé et complété</p>
--	---

**3. Appui à la structuration d'un groupe d'échanges autour du sujet « urbanisme et biodiversité »**

*Sous réserve de l'obtention d'un financement dédié*

**4. Life Biodiv'France - Lancement d'un AMI "Prise en compte des enjeux eau et biodiversité dans les politiques d'aménagement des collectivités" - Nouveau**

**A compter de septembre 2024**

- Montage d'un AMI à destination de 6 à 12 collectivités pour les accompagner dans la prise en compte de la biodiversité dans leurs projets de territoires, à travers un accompagnement de type « formation-action ». Le montage de cet AMI sera fait en articulation avec l'AMI gestion intégrée de l'eau qui sera renouvelé cette année pour la 3<sup>e</sup> édition.
- Création de 6 à 8 modules thématiques.

participants du club

Nombre de territoires accompagnés, nature de l'accompagnement.

## Fiche action 1.6 Aménager avec l'eau et biodiversité : N perméable

<b>OBJECTIF</b>	Promouvoir un aménagement intégrant l'eau et la biodiversité dans les villes et les villages de la région – Cibles : en priorité les collectivités mais aussi les aménageurs publics et privés et les structures relais de l'aménagement (Agences d'urbanisme, CAUE, BDM...)
<b>Référents ARBE</b>	Aurélien Ruffinatti, cheffe du pôle accompagnement des territoires Agnès Hennequin, chargée de mission Nicolas Wepierre, chargé de mission Nathalie Cimiotta, assistante de pôle
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/2024 au 31/12/2024
<b>Partenaires/COPIIL</b>	Agence de l'eau, OFB, Région, DREAL
<b>GT territoire perméable</b>	AUDAT, AURAV, AUPA, AGAM, CAUE 05, CAUE 84, CAUE 13, CAUE 83, ADEME, CEREMA, GREC Sud
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

### CONTEXTE

La prise en compte de l'eau, de la nature et de la biodiversité dans les aménagements sont devenus un incontournable pour favoriser la transition écologique et permettre l'adaptation des territoires au changement climatique, tout en garantissant leur attractivité. *Cette prise en compte s'intègre également dans une dynamique de sobriété foncière. En région, en parallèle du SRADDET, une feuille de route régionale sur la sobriété foncière a été élaborée par la DREAL et de nombreux partenaires dont l'ARBE, y contribue.* La mise en œuvre du Zéro artificialisation nette offre de nouveaux défis et de nouvelles perspectives pour aller vers des projets d'aménagement toujours plus résilients. L'ARBE, sur la base de la capitalisation de retours d'expériences de collectivités, propose une véritable expertise technique sur ces sujets ainsi qu'un accompagnement des porteurs de projet. Elle propose également des outils, ressources, webinaires ou séminaires sur ce sujet. L'objectif est d'accompagner la transition en aidant les porteurs de projet à innover en relevant des défis parfois complexes et techniques, mais également à trouver les bons interlocuteurs L'ARBE crée également du lien et apportera son expertise aux porteurs de démarches telles que le Life ARTISAN ou encore la labellisation BDM-QDM.

*Fiches en lien étroit avec la Fiche « Parc + »*

### BILAN 2023

- Identification des réalisations GDEP en région, création d'un outil cartographique
- Etude des parkings perméables et étude des zones d'activités avec une gestion durable des eaux pluviales
- Formation des élus des PNR aux enjeux de la nature en ville et de l'eau pour l'adaptation au changement climatique (PNR du Luberon, PNR des Alpilles, PNR du Queyras, PNR des Pré-Alpes d'Azur)
- Réalisation d'une banque de projets vertueux en matière de sobriété foncière
- Réalisation de la vidéo du memento
- 50 accompagnements // 30 interventions dans des séminaires-colloques

### OBJECTIFS 2024

- Créer un un groupe de travail sur la GDEP en lien avec le RRGMA
- Déployer des outils pour les porteurs de projets (vidéo sur le parking perméable, vidéo et guide opérationnel Aménager avec l'eau et la nature)

### DESCRIPTION DES ACTIONS 2024

<b>1. Pilotage de la mission</b>	<b>LIVRABLES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Suivi des démarches partenariales (Région, OFB, DREAL, BDM/QDM...)</b></li> <li>- <b>Animation du groupe de travail Territoire perméable</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Organisation de 2 réunions de partage des membres du GT</li> <li>o Identification d'un sujet à traiter ensemble. Proposition : comment cibler les</li> </ul> </li> </ul>	CR de Réunions

aménageurs ?

**2. Accompagnement des porteurs de projets**

- o Aide à l'orientation des projets si sollicitations avec une priorité aux collectivités engagées dans les dispositifs animés par l'ARBE
- o Suivi des projets expérimentaux et inspirants : entrée des facultés AMU, Euromed (quartier les Fabriques et Ayalades), aménagement de la Friche à Marseille.
- o Appui-minute auprès des collectivités et partenaires

**3. Sensibilisation et formation des acteurs**

- Organisation d'une visite de sites issus de la banque de projet sobriété foncière.
- Identification de nouvelles visites de site sur la « sobriété foncière » dans le cadre du Biodiv'tour
- Intervention dans des évènements et colloques nationaux, régionaux ou portés par l'ARBE
- Co-organisation d'un évènement partenarial sur les cours d'école renaturées : phase travaux et usage de la cour. Cet évènement réalisé dans le cadre du GT territoire perméable permettra de proposer 4 à 6 visites de site réparties sur le territoire régional
- [Organisation d'ateliers-formation sur la Nature en ville pour les élus et agents d'EPCI membres \[Grand-Avignon, Métropole TPM\]](#)

**4. Déploiement du centre de ressources sur les solutions fondées sur la nature dans l'aménagement (gestion durable des eaux pluviales/dés-imperméabilisation, végétalisation, sobriété foncière...) :**

- **Etude des réalisations existantes** (Parkings perméables, Arbre de pluie et rex arrosage innovant, Structure réservoir en milieu urbain,... )
- **Identification et valorisation de projets inspirants**
  - o Actualisation et diffusion de la banque de projets exemplaires en matière de sobriété foncière
  - o Mise à jour de la cartographie dynamique des projets GDEP avec les données disponibles
- **Communication et diffusion de connaissance**
  - o Création d'un Cycle de webinaire 1h pour comprendre et agir sur l'arbre en ville (projet)
  - o Interventions à la demande (colloques, séminaires, journées techniques, webinaires)
  - o Mise à jour des espaces ressources sur le site internet
- **Création d'outils et ressource**
  - o Finalisation d'une fiche "évolution de la GDEP dans les zones d'activités" à intégrer au memento Parc+ -
  - o Création d'une **vidéo animée sur les parkings perméables**
  - o **Lancement de la réalisation d'un guide technique** Aménager avec l'eau et la nature sur la base des 12 principes du memento - [Recrutement d'un stagiaire]

**5. Création d'un groupe de travail GDEP en lien avec le RRGMA**

- o Constituer une liste de membres (services aménagement, GEMAPI, ...)
- o Identifier les besoins et attentes. Un sujet à discuter : l'organisation interservice, lien compétences interco/commune

**Action prospective pour 2025 : Le schéma de renaturation**

- o Identification des schémas de renaturation à l'échelle nationale

**Programme prévisionnel sous réserve du niveau d'implication à la journée régionale SudBiodiv', à la SRB et à des demandes spécifiques des membres en cours d'année**

évènement cours d'école

Nombre de site étudiés,

fiches REX pour les sites inspirants  
Cartographie

Webinaire

Vidéo

Création du contenu de la formation-action  
Nombre de collectivités ou aménageurs conseillés

Synthèse de la recherche

## Fiche action 1.7 Gestion intégrée de l'eau et des milieux

<b>OBJECTIF</b>	Accompagner les intercommunalités et communes à mettre en œuvre une gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques en lien avec le RRGMA Cibles : élus et agents des EPCI
<b>Référents ARBE</b>	Aurélié Ruffinatti, cheffe du pôle Accompagnement des territoires Mathilde Amand, chargée de mission Nathalie Cimiotta, assistante de pôle
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/2024 au 31/12/2024
<b>Partenaires/COPIL</b>	Agence de l'eau, Région
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

**CONTEXTE**

Les communes et leurs groupements sont soumis à une refonte globale des compétences territoriales liées à la gestion de l'eau (petit cycle) et des milieux aquatiques (grand cycle) notamment à travers une centralisation de la gestion du grand cycle de l'eau à l'échelle intercommunale. Les collectivités ont donc besoin d'améliorer leur connaissance et travailler sur cette thématique en transversalité.

Pour cela, un accompagnement collectif a été co-construit en 2020 avec différents partenaires (Institutionnels, Gestionnaires, acteurs de l'aménagement et de la sensibilisation à l'environnement) pour les EPCI qui souhaitent mettre en œuvre une démarche de gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques. L'objectif est de permettre à des équipes pluridisciplinaires d'agents d'acquiescer une culture commune de l'eau pour favoriser une meilleure prise en compte des enjeux eau dans les projets portés par ces intercommunalités. A ce jour, 12 EPCI ont été sensibilisées. Par ailleurs, depuis plusieurs années, des Trophées de l'eau sont organisés tous les 2 ans pour valoriser les réalisations exemplaires et inspirer les acteurs en lien avec l'Observatoire régional de l'eau

**BILAN 2023**

- Finalisation des 3 dernières journées pour le 6 EPCI de la 2<sup>ème</sup> session de l'AMI
- 12 EPCI sensibilisées à la gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques
- 1 bilan réalisé sur le fonctionnement du dispositif de l'AMI : besoin d'un accompagnement à la suite de l'AMI et de la formation des élus

**OBJECTIFS 2024**

- Former de nouvelles EPCI aux enjeux de l'eau et Milieux aquatiques
- Renforcer le suivi et l'accompagnement des EPCI déjà sensibilisés
- Former les élus des EPCI lauréates aux enjeux de l'eau

**DESCRIPTION DES ACTIONS 2024**

	LIVRABLES
1. Pilotage de la mission <ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Organisation et animation de 2 comités de pilotage (Agence de l'eau, Région, ARBE)</li> </ul>	
2. Coordination et animation de la 3 <sup>e</sup> session de l'AMI <ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Préparer le lancement de la 3<sup>e</sup> édition (dossier de candidature, analyse et choix des lauréats)</li> <li>▫ Webinaire de lancement de l'AMI</li> <li>▫ Rencontre de partage entre les nouveaux lauréats et les anciens</li> <li>▫ Organiser 3 journées d'échanges sur les thèmes suivants : milieux aquatiques, ressource en eau et pollutions</li> </ul>	Comptes-rendus des réunions  Programme des journées et liste des participants
3. Accompagnement des lauréats du 1 <sup>e</sup> et 2 <sup>e</sup> AMI <ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Suivre les lauréats</li> <li>▫ Continuer la veille info</li> <li>▫ Réflexion sur les nouvelles actions à mettre en place pour les EPCI sensibilisées à la gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques</li> <li>▫</li> </ul>	Analyse des questionnaires des journées
4. Formation des élus aux enjeux de l'eau	veilles info



- Benchmark des formations existantes
- Création d'un module de formation (en fonction des résultats du benchmark)
- Test du module sur les collectivités de la 3<sup>e</sup> édition
- Montage d'1 à 2 visites sur les thématiques de l'AMI à intégrer au biodiv'tour [cf fiche 3.2 Sensibilisation et formation]
- Réalisation un bilan de la formation

5. Point info Accompagnement des territoires (action commune au Pôle )

6. Trophées eau 2025 : préparation et confirmation des choix des dossiers de candidature à étudier et éléments trophées eau dans les questionnaires TEN et TERDUR, méthode et calendrier jusqu'en 2025

Déroulé du module de formation.  
Bilan de la formation

## Fiche action 1.8 Territoires durables, une Cop d'avance

<b>OBJECTIF</b>	Accompagnement des collectivités dans leur stratégie de transition écologique en déclinaison du Plan climat régional "Une Cop d'avance" et des Objectifs de Développement Durable (ODD) – cibles : collectivités territoriales
<b>Référents ARBE</b>	Auréli RUFFINATTI, cheffe du pôle Accompagnement des territoires Paloma BOUDOU, chargée de mission Raphaël EGGER, chargé de mission ( remplacement congé maternité) Nathalie Cimiotta, assistante de pôle
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/2024 au 31/12/2024
<b>Partenaires/COPIL</b>	DREAL, Région
<b>COTECH/Jury</b>	Union régionale des CPIE de Provence-Alpes-Côte d'Azur , CPIE Rhône Pays d'Arles , CPIE Côte Provençale , CPIE de Vaucluse , CPIE du Pays d'Aix , PNR du Luberon , PNR des Alpilles , PNR Sainte Baume , ADEME
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

### CONTEXTE

Une stratégie globale de développement durable est un préalable nécessaire pour que les collectivités inscrivent efficacement leur projet de territoire dans une démarche d'amélioration continue qui soit pérenne et qui permette l'articulation des différents enjeux de la transition écologique territoriale (climat, biodiversité, alimentation...). Le dispositif de labellisation « Territoire durable – Une Cop d'avance » a pour objectif de permettre cette approche globale et favoriser ainsi l'articulation des différentes démarches (PCAET, TEN, EIT...). Il s'appuie sur les orientations nationales (Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030) et régionales (SRADDET et Plan Climat).

### BILAN 2023

- 16 collectivités conseillées/accompagnées (hors collectivités candidates à la 5e édition du label)
- 6 nouvelles collectivités labellisées – 8 candidatures renouvelées dont 6 avec une évolution d'un niveau
- 18 veilles infos envoyées à la communauté régionale des Territoires durables (près de 60 collectivités)

**A noter, un taux d'abandon de 42% entre l'intention de candidater et la formalisation de leur candidature d'engagement. Une réflexion est en cours pour diminuer ce pourcentage et favoriser l'entrée dans le dispositif pour les collectivités peu matures dans leur démarche.**

### OBJECTIFS 2024

- ✓ Avoir 10 nouvelles collectivités engagés dans le dispositif
- ✓ Améliorer la procédure de renouveler pour analyser les 24 dossiers de renouvellements potentiels
- ✓ Diminuer le nombre d'abandon entre la phase de pré-inscription et la phase de candidature
- ✓ Accompagner/conseiller 15 collectivités (hors collectivités candidates à la 6e édition du label)

### DESCRIPTION DES ACTIONS 2024

#### Pilotage de la mission et animation de la gouvernance

- Organisation de 1 à 2 comités de pilotage (Février (en fin de comité de suivi) + Septembre)
- Organisation d'1 comité de suivi avec les partenaires financiers et techniques de la mission (Février)
- Participation à des groupes de travail nationaux/Suivi d'initiatives nationales : Groupe de travail "management des transitions" du Réseau des agences régionales de l'environnement ; Communauté nationale Ecologie et Territoire (Ministère/CGDD)

#### Coordination de la 6e édition du label Territoire durable, une Cop d'avance (2024-2026)

- Analyse des candidatures (24 renouvellements + X nouveaux)
  - Évaluation des dossiers
  - Visites de terrain
  - Production d'un tableau global d'analyse à destination du jury

#### LIVRABLES

Comptes-rendus de réunions

Synthèses du jury

Communiqué de

<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Production de 34 synthèses du jury individuelles destinées aux</li> <li>• Animation du jury :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mobilisation/information du jury tout au long de l'édition</li> <li>○ Réunion du comité technique (mobilisation du jury pour visites et évaluation)</li> <li>○ Réunion de délibération du jury</li> </ul> </li> <li>• Organisation d'une cérémonie de remise des labels et production de supports Presse</li> <li>• Mise à jour des outils internes de suivi des lauréats (bases contacts Event Manager, cartographie, fichier de pilotage/suivi général du label)</li> </ul> <p><b>Lancement de la 7e édition du label Territoire durable, une Cop d'avance (2025-2027)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de communication : mise à jour des outils de communication pour lancement de la 7e édition : communication digitale / communiqué de presse</li> <li>• Mise à jour du processus de candidature : procédure, questionnaire, règles du jeu</li> <li>• Deux webinaires de présentation du label aux pré-inscrits (un pour les nouveaux candidats et un pour les renouvellements)</li> <li>• Animation du jury :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mobilisation/information du jury tout au long de l'édition</li> <li>○ Réunion du comité technique (mobilisation du jury en phase de lancement)</li> </ul> </li> <li>• Amélioration de la procédure de renouvellement</li> <li>• Création d'une nouvelle procédure d'engagement pour les « collectivités niveau engagé » en lien avec le dispositif Territoire engagé dans la transition écologique de l'ADEME</li> </ul> <p><b>Accompagnement des collectivités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation du « Point Info-conseil-expertise » accessibles à toutes les collectivités</li> <li>• Accompagnement des collectivités engagées dans le label « Territoire durable » (56 territoires)</li> <li>• Organisation d'un webinaire de sensibilisation des nouveaux lauréats</li> <li>• Suivi de démarches individuelles expérimentales</li> <li>• Participation aux réflexions sur le changement de comportement [cf fiche mobilisation]</li> </ul> <p><b>Animation de la communauté régionale des Territoires Durables</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoi de veilles informatives (+ mise à jour de la base contacts de la communauté)</li> <li>• Mise à jour et diffusion par email de l'annuaire partagé</li> </ul> <p><b>Développement d'outils d'information</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation des pages « Territoires Durables » du site internet de l'ARBE (page "projet territorial de développement durable" / page du label / pages ressources)</li> <li>• Valorisation et partage de retours d'expériences (cf.fiche portail ressources)</li> </ul>	<p>Emailing de lancement</p> <p>Communiqué de presse</p> <p>Veilles informatives</p>
--	--

## Fiche action 1.9 MISSION ZERO DECHET PLASTIQUE à travers la charte régionale et le relai de la charte nationale 2024

<b>OBJECTIF</b>	Accompagner les acteurs du territoire (collectivités, entreprises, établissements d'enseignements) dans la mise en œuvre de démarche "Zéro déchet plastique"
<b>Référents ARBE</b>	Aurélié RUFFINATTI, cheffe du Pôle Accompagnement des Territoires Claire POULIN, chargée de mission Nicolas JAMPIERRE, chargé de mission Nathalie Cimiotta, assistante de pôle
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/24 au 31/12/24
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, OFB, ADEME
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
<p>Pour lutter contre les pollutions plastiques, en 2018, le Plan Biodiversité a fixé un objectif de Zero plastique en mer d'ici 2025. En 2019, la Région Sud a inscrit l'objectif « zéro déchet plastique en enfouissement pour 2030 » dans son SRADDET. Pour cela, la Région a souhaité s'appuyer sur une charte régionale « zéro déchet plastique » dont elle a confié l'animation à l'ARBE depuis 2019. En parallèle, l'Agence de la transition écologique [ADEME] et le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires ont identifié depuis 2020 l'ARBE comme relai régional de la charte nationale « plages sans déchet plastique ».</p> <p>A ce jour, 315 acteurs (collectivités, EPCI, associations et entreprises, gestionnaires de milieux naturels et aquatiques et établissements scolaires) sont engagés dans l'une ou les deux chartes en région. Au-delà d'inciter à l'engagement, l'ARBE a pour mission d'animer, d'outiller et d'accompagner cette communauté d'acteurs au service de la diminution des pollutions plastiques.</p>	
<b>BILAN 2023</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 322 signataires engagés dans les deux chartes au 21/09/2023</li> <li>• 175 points infos</li> <li>• Un bilan des 4 années de mission et une évaluation des actions mises en œuvre par les acteurs publics engagés ont été effectués en 2023. Cela permet d'identifier les besoins des signataires et d'orienter les actions proposées pour 2024</li> </ul>	
<b>OBJECTIFS 2024</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuivre la progression de nouveaux signataires, notamment les signataires de PLPDMA et collectivités du littorales</li> <li>▪ Investir le sujet Sport &amp; déchets plastiques en écho à l'actualité sportive 2024 (JO)</li> <li>▪ Animer la communauté d'acteurs engagés pour favoriser le transfert de bonnes pratiques</li> </ul>	
<b>DESCRIPTION DES ACTIONS 2024</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pilotage de la mission Zero déchet plastique</b> Organisation de 2 comités de pilotage et de réunions bilatérales avec les partenaires pilotes//Mise en cohérence des deux chartes (échanges avec le Ministère et l'ANEL, participation aux événements organisés à l'échelle nationale)</li> <li>• <b>Animation des 2 chartes</b></li> </ul> <p><b>Coordination et suivi des nouveaux signataires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prospection auprès des collectivités</li> <li>• Poursuivre auprès des associations et entreprises</li> <li>• Appui des signataires dans le processus d'engagement dans les chartes et traitement des candidatures</li> <li>▪ Actualisation du plan d'actions d'engagement, commun aux deux chartes, destiné aux</li> </ul>	<p>Ppt des copils</p> <p>Évolution du nombre de signataires</p> <p>Nombre de points infos effectués</p>

collectivités et EPCI sur la base des résultats issus des rencontres organisées en 2023

### Valorisation des signataires et des dispositifs d'engagement

Création d'une fiche acteur par engagé sur le site de l'ARBE et actualisation des cartographies des signataires

#### 3. Accompagnement des acteurs au zéro déchet plastique

##### Appui et conseils

- Poursuite des points infos conseils zéro déchet plastique : Traitement des demandes par mail et téléphones et rencontres d'acteurs
- Diffusion de 10 veilles d'informations mensuelles
- Accompagnement dans l'engagement d'acteurs d'ampleurs (en fonction des opportunités). Ex : OM, Festival de Cannes.

##### Montée en compétence sur des thèmes ciblés (à prioriser en fonction des moyens)

#### OBJECTIF1 : Sensibiliser et accompagner les acteurs dans la diminution de la vaisselle et des emballages plastiques à usage unique utilisés dans la restauration collective et privée (restauration à emporter et évènementiel sportif et culturel)

- Co-organisation d'évènements de valorisation du catalogue « solutions zéro plastique, les vraies alternatives aux emballages à usage unique en restauration privées et collective » avec l'association Ecoscience Provence (format non encore déterminé)
- ZOOM sur les apporteurs de solution pour la suppression de l'usage unique

#### OBJECTIF 2 : Sensibiliser les acteurs aux enjeux de la diminution des pollutions plastiques dans le sport (cf. actualité JO 2024)

- Organisation d'un webinaire sur les enjeux liés à l'usage de microplastiques utilisés pour remplir les terrains de sport synthétiques
- Réalisation d'une lettre d'info spécifique sur ce sujet (valorisation des collectivités engagées sur ce sujet, apporteurs de solution, ressources associées)

#### OBJECTIF 3 : Diminuer le transfert des pollutions plastiques via les réseaux d'eau

- Rédaction de fiches d'initiatives inspirantes sur des expérimentations conduites en région

#### OBJECTIF 4 : Intégrer le zéro déchet plastique dans la commande publique

- Intervention lors d'un module de formation organisée par la mission commande publique durable de l'ARBE (Cf fiche achats)

à la suite des évènements organisés

Cartographies des signataires 2024

## Fiche action 1.10 Parcs d'activités durables via le label PARC+

<b>OBJECTIF</b>	Accompagner l'intégration des enjeux biodiversité et eau dans la gestion et l'aménagement des zones d'activités Cibles : EPCI, associations d'entreprises, acteurs de l'aménagement
<b>Référents ARBE</b>	Aurélié RUFFINATTI, cheffe du Pôle Accompagnement des Territoires Fleur CHAMBONNEAU, chargée de mission Nathalie Cimiotta, assistante de pôle
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/24 au 31/12/24
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, ADEME, Agence de l'eau, DREAL, <a href="#">Département de Vaucluse</a>
<b>COTECH/jury</b>	Le réseau des CCI de Région, AUPA, AURAV, AGAM, le CAUE de Vaucluse, Vaucluse Provence Attractivité et Convergence 13.
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

**CONTEXTE**

Dans le cadre du SRADDET et du SRDEII, la Région et l'Etat souhaitent limiter l'étalement urbain. Or, les 1350 zones d'activités de la région représentent déjà 15% de la surface des sols artificialisés, et un tiers de la consommation annuelle des terres naturelles, agricoles, et forestières l'est pour de l'activité économique.

Par ailleurs, ces ZAE déjà existantes sont pour beaucoup, vieillissantes et diversement gérées.

Optimiser le foncier économique existant en accompagnant prioritairement la requalification globale des espaces d'activités, en favorisant la désimperméabilisation et l'adaptation au changement climatique, est devenu un enjeu majeur de développement économique et d'aménagement du territoire.

L'ARBE anime depuis 2018 le **label PARC+** qui a été élaboré, comme outil opérationnel d'accompagnement des collectivités, aménageurs et gestionnaires pour intégrer l'environnement et la biodiversité dans l'aménagement, la requalification et la gestion des zones d'activités. Ce label s'appuie sur un **cadre de référence** élaborée en 2015. Une mise à jour de ce document a été initiée pour intégrer les nouvelles orientations et exigences réglementaires.

**BILAN 2023**

- 6e édition PARC+ : 8 renouvellements et 6 nouveaux parcs récompensés
- Une visite d'étude réservée au Club des lauréats PARC+ sur le thème de la Gestion Intégrée de l'Eau
- Rédaction d'un mémento sur la Gestion Intégrée de l'Eau pour les zones d'activités existantes
- Lancement de la prestation pour la mise à jour du Cadre de référence PARC+

**OBJECTIFS 2024**

- Coordonner de la 7e édition PARC+
- Expérimenter le dispositif sur des Zones commerciales en requalification
- Publier du mémento Gestion Intégrée de l'Eau pour les zones d'activités existantes
- Publier la nouvelle version du Cadre de référence PARC+ et évolution de la grille du label

**DESCRIPTION DES ACTIONS 2024****Pilotage de la mission :**

- 1 à 2 comités de suivi par an (partenaires financiers et partenaires technique du label)
- 1 comité des financeurs par an (partenaires financiers)

**1. Coordination du Label PARC+**

- Coordination de la **7e édition** : partenariats, documents pour la candidature, jury, analyse, synthèses, évaluation, cérémonie, actualisation de la cartographie des lauréats PARC+ et du site Web de l'ARBE (fiches lauréats)
- Expérimentation d'une analyse de candidature pour des **zones d'activités commerciales** en mutation et requalification
- Finalisation de la mise à jour du **Cadre de Référence** et publication
- [\[Département de Vaucluse\] Appui au Département 84 pour l'analyse des](#)

**LIVRABLES**

Palmarès, fiches lauréats, fiches synthèse et cartographie des lauréats

dossiers du Vaucluse en articulation avec le dispositif ECOPARC+ Vaucluse (copil)

**2. Accompagnement des collectivités, aménageurs, gestionnaires et associations d'entreprises**

- **Point info** sur l'intégration des principes de développement durable, de la préservation de la biodiversité et de l'eau dans l'aménagement et la requalification des ZA (échanges tel/mail/visio et envoi de news)
- **Aide à la labellisation :**
  - o Conseils aux porteurs de projets, visites sur sites
  - o Appui à la Région dans le cadre du dispositif "Nos Territoires d'abord" et des OIR
- Mise en réseau des acteurs :
  - o Animation d'un **club régional des associations d'entreprises**
  - o Animation du **Club des lauréats PARC+**

**3. Relais et promotion auprès des acteurs économiques des démarches innovantes afin d'améliorer la résilience des parcs d'activités :**

- ✓ **Gestion intégrée de l'eau dans les espaces d'activités**
  - o Finalisation et lancement du memento Gestion Intégrée de l'Eau pour les zones d'activités existantes (projet Method'EAU)
  - o Participation au projet de microcartographie pour la gestion intégrée de l'eau dans les zones d'activités à enjeux [en partenariat avec la Région/Fabrique de la connaissance]
- ✓ **Atténuation et Adaptation au Changement climatique et biodiversité**
  - o Identification et suivi des actions de AAC et plus particulièrement biodiversité des labellisés PARC+.
  - o Réalisation de retours d'expériences " les parcs d'activités s'engagent pour la biodiversité" (initiatives exemplaires)
  - o Organisation d'un atelier ZA et AAC
  - o Promotion du dispositif "**Entreprise Engagée pour la Nature**" et "**Partenaire Engagé pour la Nature**" auprès du réseau des associations d'entreprises" [lien avec fiche EEN]
- ✓ **Économie circulaire et Zéro Déchet Plastique**
  - o Participation au **réseau régional EIT et plateforme PRECI** portés par la Région et l'ADEME
  - o Appui à l'ADEME et la Région sur cette thématique
  - o Promotion de la démarche **Zéro Déchet Plastique** dans les espaces d'activités et les relais économiques [cf. zéro déchet plastique]
- ✓ **Observation du foncier**
  - o Participation au COPIL et aux ateliers de l'observatoire Sud Foncier Eco piloté par la Région
  - o Participation à la démarche partenariale régionale sur la sobriété foncière
  - o AAP "Sud clé en main" : Expertise des dossiers et participation au jury (selon le besoin de la Région)
  - o Appui à la Région dans le cadre de l'étude concernant l'outil de portage foncier en lien avec le SRDEII (selon le besoin de la Région)

référence

Cartographie des associations d'entreprises

Mémento

Présentation de restitution microcartographie

Fiches initiatives exemplaires

CR atelier AAC

## Fiche action 1.11 ENTREPRISES ET BIODIVERSITE

<b>OBJECTIF</b>	<b>Accompagner collectivement les entreprises pour intégrer les enjeux de la biodiversité dans leur démarche RSE – Cibles : les entreprises</b>
<b>Référents ARBE</b>	Audrey Michel, Directrice Sabine Ozil, chargée de mission Entreprises, Mécénat et Biodiversité
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/2024 au 31/12/2024
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, OFB, ADEME
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

**CONTEXTE**

Depuis 2021, les partenaires ont souhaité que l'ARBE renforce et structure son intervention en matière de sensibilisation des entreprises à la prise en compte des enjeux de préservation de la biodiversité notamment dans le cadre de la feuille de route Région Sud et le dispositif national « Engagés pour la nature ».

Avec la transformation en 2023 de l'ARBE en EPCE (Etablissement Public de Coopération Environnementale), l'intégration des représentants des acteurs économiques au sein de la nouvelle gouvernance va permettre de faire progressivement évoluer cette mission.

**BILAN 2023**

- « Engagés pour la nature » en Provence Alpes Côte d'Azur :
  - . 16 entreprises engagées pour la nature (9 « engagées » et 7 « adhérentes »)
  - . 9 Partenaires engagés pour la nature + 2 associations d'entreprises en cours d'engagement
- Des temps de sensibilisation auprès de 350 entreprises (à fin sept.) dans le cadre de webinaires, ateliers et réunions collectives organisés par des partenaires
- A noter dans le cadre de la charte ZDP - 96 entreprises signataires de la Charte Zéro déchet plastique

**OBJECTIFS 2024**

- Inciter les entreprises à mettre en œuvre et à participer à des actions en faveur de la biodiversité, grâce à des actions coordonnées avec les dispositifs de l'ARBE et en s'appuyant sur les partenaires et têtes de réseaux
- Assurer le déploiement régional de la démarche « Entreprises Engagées pour la Nature » auprès des acteurs clés du territoire, en lien notamment avec les dispositifs d'accompagnement des entreprises dans la transition écologique portés par la Région et l'ADEME et les actions déjà existantes de l'ARBE

**DESCRIPTION DES ACTIONS 2024****Pilotage****Animer un comité de pilotage « Entreprises et biodiversité » / 1 à 2 COPIL par an**

- . Pour partager entre partenaires et déterminer les actions prioritaires à mener pour déployer le sujet Biodiversité dans le cadre des dynamiques RSE
- . Le COPIL est actuellement composé de l'ARBE, la Région, l'OFB et l'ADEME. Une réflexion est en cours pour l'élargir à d'autres acteurs tels que la CCIR et la CRMA

**Actions vers les entreprises****1. Conseils aux entreprises sur le volet biodiversité de leur démarche RSE**

- Diffuser de l'information sur le sujet de la Biodiversité, des actions possibles notamment les labels et Mécénaturel et les ressources existantes (événements, guide, MOOC, REX...) et les partenaires via :
- . Du conseil individuel
  - . L'animation d'une rubrique internet dédiée sur le site de l'ARBE
  - . L'alimentation de la plateforme PRECI

**LIVRABLES**

Relevés de décisions des COPILs

- Interventions lors de réunions collectives, ateliers, évènements organisés par :
- des réseaux animés par les partenaires, dont la Région et l'ADEME (CEDRE, PRECI)
  - des têtes de réseaux régionales d'entreprises (TOP20, UPE 13, CPME, Convention des entreprises pour le climat, Entrepreneurs pour la planète)
  - des associations d'entreprises (Association EBG, CAIPDV)
  - des filières « pilotes » (réflexion à mener en lien avec les filières prioritaires identifiées par l'OFB)

- **Organisation d'évènements** et/ou ateliers à destination des entreprises :
- . Atelier lors de la journée SudBiodiv 2024 (focus sur les coopérations territoriales)
  - . Evènement lors de la journée PRECI de 2024, en partenariat avec la Région

→ **Expérimentation avec Eiffage Route Sud** de la construction d'un plan de formation Biodiversité pour 200 cadres. Action en collaboration avec l'ARB Occitanie organisation de 1 ou 2 journées de sensibilisation en 2024 et accompagnement pour l'élaboration de modules experts

→ **A compter de septembre 2024 : participation au montage d'un module de sensibilisation et d'une visite à destination des entreprises - Life Biodiversité France**

## 2. Assurer le déploiement régional de la reconnaissance « Entreprises Engagées pour la Nature » sur le territoire régional

- Point d'information à destination des entreprises et de leurs réseaux sur les dispositifs Engagées pour la Nature (EEN et PEN)
- Promouvoir les dispositifs EEN et PEN en lien avec les missions de l'ARBE auprès des têtes de réseaux
- Participer aux réunions d'échanges du réseau national Mob Eco Terr (Mobilisation des acteurs Economiques dans les Territoires) de l'OFB

## 3. Animation de la démarche Mécénaturel dans le cadre du RREN

Mécénaturel est une démarche qui permet aux entreprises de pouvoir s'engager - aux côtés d'experts, et en tant que partenaire - en faveur de la biodiversité et des espaces naturels, au travers de différents modes de soutien et de partenariats : mécénat financier, en nature, de compétences ou de prestations. L'ARBE anime depuis 2012 cette démarche au bénéfice des membres du RREN, autour notamment de

- l'accompagnement individualisé (continuité de la veille, point info et conseils)
  - l'accompagnement collectif : animation de temps de partage d'expériences et d'expertises (groupe de travail dédié et / ou ½ journée technique)
  - Mise en œuvre du mécénat pour les Chemins de la biodiversité (coordination des partenariats et renforcement des liens avec les mécènes)
    - . la promotion du mécénat environnemental en région et à l'externe via notamment les actions de conseils aux entreprises (cf ci-dessus) et l'organisation d'une réunion dédiée avec TOP 20 pour présenter aux entreprises le RREN
- Réflexion sur les actions – AP RREN

## 4. Mise en place d'un collectif de fondations partenaires (fondations d'entreprises...) en vue de soutenir des projets de préservation de la biodiversité en région Provence Alpes Côte d'Azur - **Nouveauté**

*Programme prévisionnel sous réserve du niveau d'implication à la journée régionale SudBiodiv', à la SRB et à des demandes spécifiques des membres en cours d'année*

Relevés de décisions du GT

Un espace dédié « Entreprendre en préservant la nature » sur le site ARBE

Interventions lors de réunions collectives, animations et évènements de partenaires, têtes de réseaux régionales, associations d'entreprises ou filières « pilotes » pour promouvoir les dispositifs animés par ARBE

## Fiche action 1.12 Achats publics durables

<b>OBJECTIF</b>	Animer le Guichet vert et le réseau des acteurs de la commande publique durable en région - Cible : acheteurs publics de collectivités en priorité, gestionnaires d'espaces naturels concernés par les marchés publics, autres structures soumis au code des marchés publics
<b>Référents ARBE</b>	Aurélie RUFFINATTI, cheffe du Pôle Accompagnement des Territoires Déborah BLED, chargée de mission Nathalie Cimiotta, assistante de pôle
<b>Calendrier de l'action</b>	Avril 2023 à décembre 2024
<b>Partenaires/COPIL</b>	CGDD, Région
<b>Comité de suivi</b>	DREAL, ADEME, NCA, TPM, GA, Dracénie Provence Verdon Agglomération, CRESS PACA, Ea éco-entreprises
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
<p>L'ARBE a relancé l'année dernière une mission d'accompagnement des acteurs de la commande publique souhaitant intégrer des considérations environnementales dans leurs marchés. Cette mission fait suite au réseau régional de la commande publique et développement durable que l'ARBE a animé pendant plus de 10 ans jusqu'en 2018. Les objectifs sont d'apporter un premier niveau de conseil grâce au <b>Guichet vert</b> et de proposer des <b>outils d'accompagnement adaptés</b> (Ressources, temps de partage et d'échanges, veille juridique...) afin de répondre à l'objectif du plan national des achats durables [PNAD] qui est « 100% des marchés qui intègrent une considération environnementale d'ici 2026 ». Au-delà de cet objectif, la commande publique peut être un réel vecteur pour préserver la biodiversité. Que ce soit dans les marchés de construction, de déconstruction, de débroussaillage, de suivi de chantier, d'achat de produits... il est possible d'agir de façon transversale dans une collectivité pour intégrer des clauses qui seront davantage favorables à la biodiversité. Pour exemple, le fait de favoriser le réemploi dans les marchés permet déjà de limiter l'exploitation de ressource et ainsi la destruction d'habitats.</p> <p>Un comité de suivi de la mission a été mis en place avec des référents achats de structures pour définir les actions prioritaires.</p>	
<b>BILAN 2023</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement du Guichet vert en avril – 13 sollicitations au 28/09/23</li> <li>- Mise en place d'un comité de suivi de la mission</li> <li>- Participation au Colloque achats publics et transition écologique à Toulon en partenariat avec TPM et Ea éco-entreprises</li> <li>- Elaboration d'un questionnaire des attentes et besoins des acteurs de la commande publique durable et synthèse</li> </ul>	
<b>OBJECTIFS 2024</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer et suivre le guichet vert avec un progression à 30 sollicitations/an</li> <li>- Définir les sujets prioritaires au regard des réponses au questionnaire</li> <li>- Etablir un document synthétique sur les achats publics durables &amp; la biodiversité</li> <li>- Etablir une feuille de route afin de perdurer le dispositif</li> </ul>	
<b>DESCRIPTION DES ACTIONS 2024</b>	
<p><b>1. Pilotage de la mission :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisation de 3 comités de suivi</li> <li>▪ Réalisation d'une feuille de route avec les différents scénarii financier et de gouvernance pour le maintien du dispositif au-delà du financement du CGDD</li> </ul> <p><b>2. Animation du Guichet vert en région</b></p>	<p><b>LIVRABLES</b></p> <p>Nombre de sollicitations</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réponse aux sollicitations</li> <li>▪ Complétion du tableau de suivi national avec les indicateurs</li> <li>▪ Prise de contact 6 mois après le conseil délivré auprès des acheteurs afin de compléter l'enquête à froid mis en place fin 2023</li> <li>▪ Contribution à la constitution de fiches techniques internes aux animateurs suivant des segments d'achat identifiés</li> <li>▪ Contribution à l'amélioration du dispositif</li> </ul> <p><b>3. Animation du réseau régional des acheteurs publics</b></p>	<p>réponses à l'enquête</p> <p>Nombre de fiches techniques</p> <p>Compte-rendu</p> <p>Feuille de route</p>
<p><u>Mise en lien avec les acteurs économiques/sourcing (1<sup>er</sup> besoin du questionnaire)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapprochement avec les chambres consulaires et fédérations d'entreprises pour déployer des partenariats</li> <li>▪ Benchmark des actions de mise en lien Acheteurs/acteurs économiques déjà existantes dans les territoires</li> <li>▪ Organisation d'un webinaire sur le sourcing.</li> </ul>	<p>Nombre de participants</p> <p>Nombre de participants</p>
<p><u>Identification et mise à disposition de bonnes pratiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Constitution d'une base ressources avec des exemples de pièces constituant les marchés et d'un annuaire des initiatives</li> <li>▪ Identification des familles d'achats les plus impactantes pour la biodiversité</li> <li>▪ Réalisation d'un document synthétique sur les achats publics durables &amp; la biodiversité</li> </ul>	<p>Site internet</p>
<p><u>Sensibilisation et formation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réalisation d'un support de sensibilisation des élus et techniciens aux achats publics durables (format court)</li> <li>▪ Participation au déploiement de modules de formation à destination des acheteurs (réglementation, structuration des achats publics durables, sourcing...) en lien avec l'ADEME/CNFPT</li> <li>▪ Participation à la construction de modules de formation élus piloté par le RESECO</li> </ul>	<p>Nombre de participants</p> <p>Nombre de participants</p>
<p><u>Temps de partage et d'échanges</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Co-organisation d'une journée en partenariat avec le réseau d'entreprises Ea éco-entreprises de mise en lien "acheteurs publics/entreprises apporteurs de solutions" : développement d'une meilleure visibilité du milieu fournisseur</li> <li>▪ <a href="#">Ateliers collectifs « Achats publics durables » avec une déclinaison sur un territoire[En lien avec les EPCI membres de l'EPCE]</a></li> </ul>	<p>Rubrique Acheter durable</p>
<p><b>4. Communication et promotion du guichet vert et du réseau régional</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation du guichet vert et du réseau lors d'événements</li> <li>▪ Mise à jour de la rubrique Acheter durable sur le site internet</li> </ul>	
<p><b>5. Participation à la démarche collective de l'inter-réseau national animé par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participation aux réunions hebdomadaires avec les autres animateurs guichet vert</li> <li>▪ Participation aux réunions inter-réseaux organisées par le Ministère qui ont lieu environ toutes les 6 semaines</li> </ul>	

## 2- AMELIORER ET VALORISER LES CONNAISSANCES BIODIVERSITE, D'EAU ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

L'Agence anime depuis plusieurs années 2 observatoires régionaux l'un sur la biodiversité et l'autre sur l'eau. Depuis 2022, ces 2 observatoires ont vu leur stratégie évoluer et leurs objectifs aujourd'hui convergent pour donner aux membres et aux acteurs du territoire des indicateurs permettant de suivre et alimenter les politiques publiques en matière de préservation de la biodiversité. Les actions des 2 observatoires sont de plus en plus liées notamment sur le sujet de la biodiversité aquatique, chaque observatoire ayant sa propre feuille de route, les axes de travail étant spécifiques à chacun.

**L'année 2024 sera une année de partage plus fort des travaux entre les 2 observatoires mais aussi entre les observatoires et les missions d'accompagnement** qui s'appuient notamment sur les productions des observatoires pour intervenir auprès des porteurs de projets.

Les membres demandent à l'Agence de s'impliquer dans l'animation des stratégies régionales en matière de biodiversité. **La stratégie régionale de la biodiversité** lancée en 2023 va mobiliser sur plusieurs années l'Agence qui devra assurer le suivi de la stratégie en lien avec étroit avec la Région et les partenaires. Parallèlement, en 2024, la stratégie Espèces Animales Exotiques envahissantes devrait être finalisée en avril et le lancement de son animation en mai 2024.

## Fiche action 2.1 Observatoire régional de la biodiversité

<b>OBJECTIF</b>	<b>Améliorer la connaissance sur la biodiversité et ses enjeux auprès des acteurs publics et du grand public</b>
<b>Référents ARBE</b>	Sandrine Halbedel, Chef de pôle Connaissance des territoires et Réseaux d'acteurs Corinne Dragone, Chargée de mission Xavier Bray, chargée de mission SIG - Biodiversité Jenny-Soon Mazzella, assistante
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/2024 – 31/12/2024
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région Sud, OFB, DREAL
<b>ETP</b>	

<b>CONTEXTE</b>	
<p>Fin 2010, le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est engagé en faveur d'une stratégie globale pour la biodiversité. Dans ce cadre, il a confié à l'Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement Provence-Alpes-Côte d'Azur, la mise en place et l'animation d'un observatoire régional de la biodiversité.</p> <p>La création de l'observatoire régional de la biodiversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'inscrit dans la nécessité de porter à connaissance du plus grand nombre la connaissance sur la biodiversité, notamment par la mesure des progrès ou des dégradations de la biodiversité et par l'optimisation de la diffusion et l'appropriation de ces informations. Une évaluation de l'ORB conduite en 2020 avec l'aide d'un bureau d'étude a permis de clarifier les objectifs, les actions et les moyens à dédier à cet observatoire. L'ORB s'inscrit dans la feuille de route ARBE-Région Sud 2022-2028 au travers de l'ambition « faire que la Région Sud garde une cop d'avance »</p>	
<b>BILAN 2023</b>	
<p>Mise à jour de l'Indice Région Vivante, publication et diffusion des résultats (webinaire)</p> <p>Diffusion des connaissances : fiches indicateurs consommation des espaces NAF, Fragmentation des espaces naturels, 2 notes techniques sur des perspectives d'indicateurs</p> <p>Migration de l'ancien site internet ORB sur le site ARBE</p> <p>Cadre de référence de l'Observatoire métropolitain de la biodiversité MNCA</p>	
<b>OBJECTIFS 2024</b>	
<p>Produire des informations</p> <p>Promouvoir la publication Indice Région Vivante</p> <p>Valoriser les connaissances</p>	
<b>DESCRIPTION DES ACTIONS 2024</b>	
<p><b>Développer des informations sur la biodiversité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Production d'indicateurs sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pollution lumineuse (communes pratiquant l'extinction de l'éclairage public nocturne)</li> <li>- Espèces animales exotiques envahissantes (cf. Fiche 2)</li> <li>- Fragmentation des cours d'eau</li> <li>- Aires terrestres protégées</li> <li>- Aires marines protégées</li> </ul> </li> <li>• Production de fiches indicateurs ou d'un dossier thématique issu du diagnostic de l'état des connaissances régionales faunistiques et floristiques terrestres (CEN, LPO, CBN) sous réserve</li> <li>• Fiche indicateur Prairies permanentes en Provence-Alpes-Côte d'Azur mise à jour</li> <li>• Fiche indicateur Linéaire de haies en Provence-Alpes-Côte d'Azur</li> <li>• Indicateurs de suivi des actions de la future SRB en lien avec la fiche SRB</li> </ul> <p><b>Diffuser les connaissances</b> - en lien avec les demandes interne et externe d'information ou</p>	<b>LIVRABLES</b>

d'intervention sur les aspects état et l'évolution de la biodiversité en région/ en biodiversité ; sur un retour d'expérience d'un observatoire régional de la biodiversité ; sur une contribution aux réflexions régionales sur la biodiversité ou le développement des connaissances

Via des interventions

- Journée Sud Biodiversité (Fiche XX)
- Webinaires d'accueil des nouveaux territoires engagés pour la nature (Fiche XX TEN)
- Intervention dans la formation des 250 gardes de la garde forestière de la Région Sud
- *Webinaire 1h pour comprendre : synthèse des connaissances régionales faune flore (CEN, CBN), sous réserve*

Via des outils

- Mise à jour du moteur de recherche en ligne sur les suivis faunistiques (stage ?)
- Valorisation de la publication IRV et contributions diverses (lien avec Pôle TET)

**Animer et contribuer aux dynamiques régionales nationale et territoriale :**

- Préparation et Animation gouvernance de l'ORB (comité technique, comité technique élargi, comité de pilotage), reporting
- Participation au Comité éditorial ONB (référénte des observatoires régionaux de la biodiversité)
- Participation GT réseau des observatoires de la biodiversité / observatoire national de la biodiversité
- [Observation territoriale : présentation du benchmark sur les observatoires territoriaux aux collectivités membres de l'ARBE](#)

***Programme prévisionnel sous réserve du niveau d'implication à la journée régionale SudBiodiv', à la SRB et à des demandes spécifiques des membres en cours d'année.***

## Fiche action 2.2 Observatoire régional de l'eau et des m

<b>OBJECTIF</b>	<b>Favoriser la prise en compte de l'eau et des milieux aquatiques dans les actions, programmes et politiques des pouvoirs publics en région</b>
<b>Référents ARBE</b>	Sandrine Halbedel, Chef de pôle Connaissance des territoires et Réseaux d'acteurs Aymeric Badel, Chargé de mission Jenny-Soon MAZZELA, Assistante
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/2024 – 31/12/2024
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région Sud, Agence de l'Eau, OFB
<b>ETP</b>	

**CONTEXTE**

Depuis 2009 la Région développe une véritable stratégie globale en faveur de la ressource en eau et des milieux aquatiques avec notamment la mise en œuvre du SOURCE, la création de l'AGORA et l'élaboration et la promotion de la Charte régionale de l'eau. Dans ce cadre, en 2011, la Région a confié à l'ARPE la mission de création d'un observatoire régional de l'eau et des milieux aquatiques afin prolonger son engagement sur cette thématique. Ainsi, il constitue un outil partenarial et vient en appui à la mission d'animation et de concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques qu'elle porte depuis 2018.

En 2020, les partenaires ont souhaité qu'un bilan prospectif soit réalisé. Une évaluation de l'action de l'OREMA a donc été menée, de l'automne 2020 à l'été 2021. Les conclusions de cette évaluation lui ont permis de repreciser et actualiser ses objectifs, ses missions et son organisation.

**BILAN 2023**

- 4 fiches projets mises en œuvre : site internet (Nouvelle architecture de la Rubrique OREMA sur le site internet de l'ARBE), regard sur l'eau, trophées eau
- Contribuer/soutenir les actions nationales, régionales et territoriales : Appui journée CD 84 Plan d'Action ressource en eau, Coanimation d'un atelier SRB : « Vivre et disposer d'eau », Analyse des candidatures TEN liées aux thématiques de l'observatoire, Analyse des projets pour l'AAP « eau et biodiversité 2023 » de l'Agence de l'Eau, Trophées eau : participation au jury, à l'organisation et à l'analyse des dossiers
- ANADO : Actualisation fiche projet, Rédaction et finalisation de la fiche de synthèse du bassin versant du Lez et actualisation de la fiche ressources
- Animer la gouvernance & Suivi administratif et financier (1 CODOR, 2COPIL, 6 réunions de GT)

**OBJECTIFS 2024**

**Inform**er les élus (décideurs) mais aussi les agents des collectivités territoriales et organismes publics travaillant dans et hors domaines de l'eau et des milieux aquatiques (utilisateurs des travaux/productions de l'OREMA) et **valoriser** des expériences, outils, supports, actions collectives sur l'eau et la gestion des milieux aquatiques  
**Créer des supports et outils** pour l'aide à la décision : indicateurs, retours d'expériences, documents communs...  
**Contribuer** aux démarches nationales et régionales en matière de protection d'eau et milieux aquatiques (SNB, SRB, SAP et déclinaison régionale, centres de ressources...)

**DESCRIPTION DES ACTIONS 2024**

<b>Gouvernance</b> , organisation et animation de : 1 CODOR, 2 COPIL, organisation des GT	<b>LIVRABLES</b>
<b>Projets à mener</b> Suite à la réunion stratégique du 27/10/2023, les modalités d'actions ont évolué.  → <b>Finalisation et diffusion de la publication Regard sur l'eau</b> – Une réunion stratégique en janvier devrait permettre d'affiner le travail à mener.	Une rubrique complète et à jour

→ **Animation d'un GT Indicateurs (en lien avec l'ORB) :**

- Définition des enjeux et objectifs de ce GT et des indicateurs à créer, sur proposition de l'ARBE
- État des lieux des données disponibles pour la réalisation de ces indicateurs
- Établissement de la feuille projet du GT dont méthodologie et calendrier de mise en œuvre pour chaque indicateur
- Lancement des travaux sur une première fiche Indicateur

avec objectifs,  
actions,  
calendrier,  
compte-rendu

→ **Déploiement de la rubrique OREMA sur le site de l'ARBE (transfert de l'ancien site) - Nota :** a priori pas nécessaire de réunir le GT; l'ARBE réalise le travail et mobilisera le GT si nécessaire (modifications substantielles) :→ 2024 : poursuite du travail formalisé dans la fiche projet ; finalisation 1<sup>er</sup> T

- Finalisation fusion site OREMA/ARBE notamment mise en ligne des ressources de l'ancien site sur le site ARBE.
- Réflexion à mener sur une entrée Bassin versant/ Ma commune
- Alimentation régulière de la rubrique OREMA du site de l'ARBE

3 cartes

1 webinaire  
regard sur l'eau→ **Réflexion sur l'opportunité d'un outil d'analyse et de synthèse de données existantes sur l'eau et les milieux aquatiques (ANADO) –**

Suite à la réunion stratégique le 27/10/2023 sur l'évolution de la mission d'analyse des données portées depuis 2 ans, formalisation d'une feuille de route suite à la transmission des éléments de cahier des charges par les partenaires / Validation par le COPIL / le cas échéant recrutement d'un(e) chargé(e) de mission pour la mise en œuvre de la feuille de route

**Autres actions:**

→ Mise à jour carte GEMAPI (données DREAL) et carte contrat de milieux et SAGE (données AERMC) et voir si infographie régionale SAGE possible comme niveau national (Gest'eau)

→ Diffusion des connaissances/valorisation :

- Diffuser/relayer des informations notamment sur le site OREMA sur :
  - l'enjeu biodiversité aquatique et notamment valoriser les cartographies de l'ensemble des démarches sur la restauration/préservation de la biodiversité sur les différentes trames (vertes, bleues, noires, turquoises...) réalisées par l'ARBE
  - les fonctionnalités de la trame turquoise à partir des travaux et des réflexions Agence de l'eau et CEREMA – à définir, en lien avec l'ORB
- Vulgariser et relayer des fiches de synthèse regroupant les 3 indicateurs piscicoles et leur cartographie associée produits par l'ARFPMA, issus du Web PDPG/Géoportail régional qui n'est pas en accès libre – à définir
- Promouvoir les outils de la MRE : Holobios, Continuum, Hydropolis, Immersio – à définir

1 fiche projet  
2025

Compte rendus

**Programme prévisionnel sous réserve du niveau d'implication à la journée régionale SudBiodiv', à la SRB et à des demandes spécifiques des membres en cours d'année.**

## Fiche action 2.3 Contribution à la Stratégie Régionale de Biodiversité

ID : 013-251301099-20240206-CA602202413-AU

<b>OBJECTIF</b>	Accompagner la Région dans la finalisation et l'animation de la SRB
<b>Référents ARBE</b>	Audrey Michel, Directrice Frédéric Petenian, Chargé de mission Corinne Dragonne, Chargée de mission
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/2024 au 31/12/2024
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région Sud, OFB, DREAL, Agence de l'eau
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
En 2022, la Région a lancé sa nouvelle stratégie régionale de la biodiversité en s'appuyant sur la stratégie globale de la biodiversité élaborée en 2014 et sa feuille de route interne réalisée en 2021. En 2023, l'ARBE a appuyé la Région dans l'organisation et l'animation des ateliers de concertation et la rédaction du volet 1 de la stratégie comportant le diagnostic et les objectifs que les acteurs se donnent. En 2024, il s'agira d'appuyer la Région dans la finalisation, l'animation et le suivi de la SRB.	
<b>BILAN 2023</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation des ateliers de concertation le 14/04/23 avec les différents acteurs du territoire (300 participants) pour établir les enjeux et déterminer les objectifs de la SRB</li> <li>- Rédaction d'un document de synthèse sur les enjeux et objectifs de la SRB</li> <li>- Lancement du travail sur la détermination des actions</li> </ul>	
<b>OBJECTIFS 2024</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer à l'organisation et à l'animation des ateliers sur les actions</li> <li>- Contribuer à la rédaction des actions de la SRB</li> <li>- Réfléchir au dispositif d'animation, de suivi et d'évaluation de la SRB</li> </ul>	
<b>DESCRIPTION DES ACTIONS 2024</b>	
<p><u>Rappel du calendrier de la SRB</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Octobre- décembre 2022 – Réalisation des fiches de pré-diagnostic</li> <li>• 25 novembre 2022 – lancement de la SRB en comité régional de la Biodiversité</li> <li>• Décembre –Mars 2023 – Consultation et contribution des acteurs dans le cadre d'un espace collaboratif virtuel</li> <li>• 14 avril 2023 - Ateliers de concertation sur les enjeux et les objectifs</li> <li>• sept 2023 – présentation du volet 1 de la SRB – au CSRPN (12/09), parlement de la mer, Agora, CRB (10/11)</li> <li>• Décembre 2023 – vote du 1<sup>er</sup> volet SRB – Diagnostic, Enjeux, Objectifs</li> <li>• Novembre 2023 – mars 2024 – Ateliers de concertation sur le plan d'actions</li> <li>• Juin 2024 - vote du 2<sup>ème</sup> volet SRB – Le Plan d'actions</li> </ul> <p><b>Actions ARBE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Contribution à l'organisation et à l'animation des ateliers sur les actions en lien étroit avec la Région et son AMO Participation aux réunions de préparation Participation aux différents ateliers</li> <li>→ Contribution à la rédaction des fiches actions de la SRB</li> </ul>	<b>LIVRABLES</b>

Envoyé en préfecture le 06/02/2024

Reçu en préfecture le 06/02/2024

Publié le



ID : 013-251301099-20240206-CA602202413-AU

→ Réflexion au dispositif d'animation, de suivi et d'évaluation de la SRB

- Benchmark des dispositifs mis en place dans les autres régions (plateforme internet, indicateurs de suivi...)
- Détermination du dispositif en région  
Journée annuelle, Indicateurs de suivi, Interface web, etc

## Fiche action 2.4 Stratégie régionale faune exotique env

<b>OBJECTIF</b>	Assurer la coordination de l'élaboration et animer la Stratégie Espèces Animales Exotiques Envahissantes en lien avec les partenaires
<b>Référents ARBE</b>	Sandrine HALBEDEL, chef de pôle Connaissance des territoires et Réseaux d'acteurs Pauline JEAN, Chargée de mission Jenny-Soon MAZZELLA, Assistante
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/2024 au 31/12/2024
<b>Partenaires/COPIL</b>	OFB, Région Sud, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
<p>En 2016, la délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse de l'ONCFS dans le cadre d'une convention avec la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur a permis d'aboutir à une première méthodologie d'élaboration des listes d'espèces animales exotiques envahissantes en région. Cette méthodologie a été validé en CSRPN en mai 2016.</p> <p>En 2017, la DREAL confie au CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur la préfiguration d'une stratégie régionale espèces exotiques animales envahissantes visant à définir le cadre institutionnel et réglementaire, identifier les acteurs concernés, les actions menées et leurs attentes et dimensionner les ambitions de la future stratégie et définir sa gouvernance.</p> <p>En 2020, les partenaires ont sollicité l'ARBE afin qu'elle anime la mise en œuvre de l'élaboration de la stratégie Faune exotique envahissante en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en lien étroit avec la Région sud, la DREAL et l'OFB et les partenaires, notamment le CBNMED et le CEN. L'animation de la stratégie commencera en 2024.</p>	
<b>Bilan 2023</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalisation des listes espèces animales exotiques envahissantes</li> <li>- Présentation des listes en CSRPN</li> <li>- Initiation du plan d'action</li> </ul>	
<b>OBJECTIFS 2024</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finaliser l'élaboration de la stratégie en lien avec les partenaires</li> <li>- Démarrer l'animation de la stratégie en lien avec les partenaires</li> </ul>	
<b>DESCRIPTION DES ACTIONS 2024</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Elaboration des listes d'espèces exotiques envahissantes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Consolidation des listes d'espèces exotiques envahissantes à la suite de l'avis des membres du CSRPN</li> </ul> </li> <li>• <b>Elaboration du Plan d'Actions</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Validation des fiches par le COTECH élargi – janvier 2024</li> <li>○ Intégration des parties prenantes à l'élaboration du plan d'action de la stratégie EAEE : organisation de webinaire, présentations, bilatérales, échange de mail ... - 1<sup>er</sup> trimestre 2024</li> <li>○ Validation des fiches par le COTECH élargi – avril 2024</li> <li>○ <i>Présentation du plan d'actions au CSRPN ?</i></li> </ul> </li> <li>• <b>Rédaction de la stratégie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Finalisation de la rédaction de la stratégie en lien avec les membres du COTECH</li> </ul> </li> <li>• <b>Animation de la stratégie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Veille et formation sur les Espèces Exotiques Envahissantes</li> <li>○ Définir une gouvernance et l'animer</li> <li>○ Participer aux échanges régionaux, nationaux, internationaux</li> <li>○ Etudier la faisabilité d'utiliser INVMED et s'associer à la plateforme</li> <li>○ Rédiger un rapport technique en complément des listes</li> <li>○ Identifier les espèces exotiques envahissantes protégées</li> <li>○ Créer un indicateur sur les espèces animales exotiques envahissantes en</li> </ul> </li> </ul>	<p>Liste</p> <p>Fiches action</p> <p>Stratégie</p> <p>Relevé de décisions</p>

partenariat avec l'ORB

- Commencer l'élaboration des fiches espèces après avoir défini les espèces prioritaires
- Initier l'élaboration d'un plan de communication propre au Espèces Animales Exotiques Envahissantes
- Diffuser via la lettre de l'ARBE des informations liées aux EAEE (connaissance, outils d'accompagnement technique et financier ...)

• **Participation à la vie de l'agence et contributions diverses**

- Formations internes et externes
- Webinaire 1<sup>er</sup> semestre
- Café d'agence, point mission ...

***Programme prévisionnel sous réserve du niveau d'implication à la journée régionale Sud Biodiversité, à la SRB et à des demandes spécifiques des membres en cours d'année.***

technique

Fiches espèces

### **3- INFORMER, SENSIBILISER, EDUQUER ET FORMER LES ACTEURS DU TERRITOIRE AUX ENJEUX DE LA BIODIVERSITE ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE**

Ces 2 dernières années l'Agence a développé des outils qui lui permettent de toucher un nombre plus important de professionnels et notamment des élus et techniciens non engagés notamment grâce à la mise en place d'une base contacts professionnelle (4500 contacts), l'animation de la plateforme Ressource Biodiversité (site internet) et ses réseaux sociaux, d'une offre structurée et ciblée avec le Biodiv'tour, les webinaires 1h, une journée SudBiodiv'.

Afin d'aller plus loin, l'ARBE propose de formaliser l'expertise qu'elle peut mettre à disposition directement ou celle de ses partenaires pour faciliter la sensibilisation et la formation des élus, techniciens et chefs d'entreprises.

## Fiche action 3.1 ANIMATION DU PORTAIL RESSOURCES

<b>OBJECTIF</b>	Développer et animer un portail « Ressources » numérique régional dédié à la biodiversité et la transition écologique
<b>Référents ARBE</b>	Audrey Michel, Directrice Audrey Glorian, cheffe du Pôle communication Anthony Roger, webmaster
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/2024 au 31/12/2024
<b>Partenaires/COPIL</b>	Tous les membres financeurs du CA
<b>ETP</b>	Cette action est financée via l'ensemble des actions du programme d'actions

**CONTEXTE**

En tant que structure ressource, l'Agence capitalise et partage au sein d'un large réseau les informations scientifiques et techniques, les outils, les pratiques et les savoir-faire nécessaires pour l'orientation des décisions publiques et privées, le déploiement d'actions appropriées aux spécificités des territoires, le développement et la mutualisation de moyens, l'interaction avec les différents publics : collectivités, élus, institutionnels, et public secondaire : entreprises, associations. **Dans ce cadre, l'ARBE anime un portail « Ressources » numérique régional dédié à la biodiversité et la transition écologique.** Il permet d'avoir à disposition, en un même « lieu » grâce à la fusion des anciens sites de l'Agence : des retours d'expériences, des outils, des contacts, des actualités réglementaires, des dispositifs financiers. Ergonomique, ce portail permet de rechercher par thématique et par type d'outils les informations nécessaires aux porteurs de projet.

**BILAN 2023**

Afin d'offrir une porte d'entrée unique à tous les utilisateurs, avec un nombre de visites à mi-2023 s'élevant à 31 988. La structuration, le déploiement du site et les mises à jour en continu, notamment de la base des Initiatives exemplaires, ont permis d'afficher le bilan à mi-2023 suivant :

- Nombre de pages publiées dans la rubrique ressources : 28
- Nombre d'initiatives exemplaires en ligne : 140
- Nombre de pages publiées dans la rubrique agenda : 29
- Nombre de pages publiées dans la rubrique emploi : 59
- Nombre de pages publiées dans la rubrique financements : 6

Le site a également été actualisé (sur la forme : nouveau logo) et sur le fond (nouveau plan de site et contenu) dans le cadre de la création de l'EPCE

**OBJECTIFS 2024**

- Poursuivre l'enrichissement de la base Initiatives exemplaires et autres ressources en ligne
- Développer les outils techniques dédiés aux rubriques
- Déployer une base Acteurs, homogène sur tout le site

**DESCRIPTION DES ACTIONS 2024**

<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Actualisation des rubriques du site en lien avec les besoins des administrateurs de l'EPCE</b></li> <li>→ <b>Mise à jour régulière de l'espace RESSOURCES, de l'AGENDA, de la rubrique FINANCEMENTS et des INITIATIVES EXEMPLAIRES</b></li> </ul> <p>Cet espace permet de mutualiser l'ensemble des espaces Ressources développés dans différents site confiés à l'ARBE (Territoires durables, OREMA, ORB). Il est organisé par thème. On y retrouve :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des actualités règlementaires</li> <li>- Des outils : guides, ...</li> <li>- Les aides techniques et financières</li> </ul> <p>La rubrique Financements est élargie aux financements nationaux et européens.</p>	<p><b>LIVRABLES</b> Menu de site</p> <p>Statistiques de mise à jour : → Nombre de pages publiées dans les rubriques ressources, agenda, financements, etc / an</p>
--	--



La rubrique Initiatives exemplaires permet de valoriser l'ensemble des retours d'expériences capitalisés dans le cadre des différentes missions confiées à l'ARBE (TEN, OREMA, ORB, Territoires durables, Nature en ville, TVTB, Zéro plastique...). Il s'agira en 2024 de continuer à assurer cette capitalisation en interne.

- **Déploiement d'une base ACTEURS ENGAGES, permettant notamment de valoriser les « engagés » (collectivités, entreprises, etc)**
- **Réflexion sur le développement d'une interface participative pour alimenter les évènements, les ressources, les actualités pour les partenaires**
- **Envoi de la lettre d'information mensuelle « #SudBiodiversité »**  
 Cette lettre mensuelle est alimentée par l'ensemble des financeurs de l'ARBE. Elle est construite en complémentarité des veilles techniques du RREN, du RRGMA et de la mission Zéro Déchet plastique.
- **Animation des réseaux sociaux de l'ARBE (Facebook, LinkedIn, réseau X et Youtube)** afin de créer du lien vers le site et en favoriser la fréquentation

Création d'un gabarit, d'un process et mise en ligne des fiches

10 lettres / an + 1 ou 2 lettres spéciales (ex. journée SudBiodiv)

Calendrier éditorial digital

## Fiche action 3.2 Sensibilisation et formation des acteurs

<b>OBJECTIF</b>	Mettre en place des webinaires, des visites (Biodiv'tour) et des ateliers pour les collectivités et leurs partenaires (associations, entreprises...) sur les thèmes de la biodiversité et de l'eau
<b>Référents ARBE</b>	Direction Chargé de mission Visites-formation
<b>Calendrier de l'action</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024
<b>Partenaires/COPIL</b>	Tous les membres financeurs du CA
<b>ETP</b>	Voir le tableau financier

**CONTEXTE**

Dans le cadre d'actions de sensibilisation et de formation, l'Agence propose de mettre à disposition son expertise ainsi que celle de ses partenaires. Afin d'améliorer la lisibilité de l'offre de formation ouverte à tous, l'Agence a commencé à structurer son offre en créant :

- **le Biodiv'tour** pour rendre accessible des visites de terrain sur des réalisations exemplaires et ainsi inspirer les collectivités dans leur démarche
- **les webinaires 1h** pour informer sur des sujets d'actualités et toucher le plus grand nombre.
- **La journée Sudbiodiv'**

Afin de continuer cette structuration et de compléter son offre, l'Agence souhaite mettre en place des **modules de formation ou ateliers** sur une ½ journée qui pourront être sollicités par des territoires de projet (EPCI, PNR, PETR) ou des réseaux d'entreprises.

**BILAN 2023**

- Nombre de visites organisées et nombre de participants : 8 ? et XX
- Nombre de webinaires organisés : 11 et x participants
- Nombre d'ateliers : 8 ateliers PNR et 1 atelier GA

**OBJECTIFS 2024**

Organisation de 10 webinaires – entre 500 et 1000 participants

Organisation de 10 visites dans l'année soit 200 participants

Formation de X acteurs de la biodiversité (élus, agents, entreprises, associations)

**DESCRIPTION DES ACTIONS 2024****Cycle de webinaires 1h pour comprendre et agir**

Ce cycle de webinaires mensuel existe depuis 2021 et rencontre un franc succès avec en moyenne 80 participants. Ce sont des présentations courtes sur des sujets d'actualités, d'outils, de dispositifs, sur des plages horaires décalées. Un jour fixe : tous les 1er Mardi du mois // Une heure fixe : de 13h à 14h. L'ARBE prévoit de tenir 8 à 9 webinaires d'1h  
Thématiques pressenties :

- les espèces exotiques envahissantes
- Les financements Fond vert 2024 [TF]
- Terrain de sport : comment limiter les déchets plastiques [NJ/CP]
- De quelles connaissances faune flore disposons-nous en région ? [CD]
- Les posidonies, source de solution face au changement climatique [NJ]
- La trame turquoise, préservée les espèces de la rivière
- Les aires éducatives : sensibiliser les jeunes à la nature
- 3 webinaires 1h sur l'arbre. Ce cycle a commencé fin 2023.
  - 1 : Préservation du patrimoine arboré existant et entretien raisonné
  - 2 : créer les conditions pour un bon développement et une bonne santé de

**LIVRABLES**

### l'arbre : le sol et le chemin de l'eau

- 3 : Quels arbres pour le climat de demain ?
- Les parkings perméables
- Aménagement des sentiers et continuités écologiques
- Les sciences comportementales au service de nos actions de transition écologique ou Les collectifs citoyens : une nouvelle forme d'engagement à prendre en compte / participation citoyenne – concertation – articulation politique DD avec les assos et les citoyens

### Biodiv'Tour

- Promotion et diffusion de l'offre de visites Biodiv'Tour
- Gestion des inscriptions et [organisation des visites \(priorités aux membres\)](#) :

#### 8 visites existantes :

- Renaturer un cours d'eau en ville : le Parc de la Confluence - Auriol [13]
- Cour d'école « Oasis » : conjuguer nature et bien-être des enfants - Montoux [84]
- Une cantine 100% bio et locale - Mouans-Sartoux [06]
- Cimetière-jardin et extinction de l'éclairage public - Villes-sur-Auzon [84]
- Un boulevard transformé en voie verte - Miramas [13]
- Une coulée verte urbaine « comestible » - Avignon [84]
- Densifier la ville tout en favorisant le cadre de vie, c'est possible ! - Volonne [04]
- Ville « nature » : de l'engagement à l'action concrète - Le Cannet-des-Maures
- Suivi communication des visites (reportage vidéo, photo et interview).
- Evolution du catalogue : réflexion nouvelles visites (Cagnes sur mer Renaturation de la rivière – visite sur un site littoral/ Réunion d'échanges interne avec les directions opérationnelles de l'ARBE
- Réunion d'échange inter-ARB Biodiv'Tour/DDTour
- Bilan des questionnaires de satisfaction 2023

### OFFRE DE FORMATION OU ATELIER ARBE - *Nouveauté*

Les modules peuvent être organisés par l'ARBE sur ½ journée à la demande d'un territoire de projet (intercommunalités, PNR, PETR) (Priorité aux membres) ou une association d'élus ou une association d'entreprises dans le cadre d'une démarche de transition

- Biodiversité : enjeux et solutions
- Aménagement intégrant l'eau et la biodiversité (planification et opé d'aménagement/TVTb)
- Gestion des eaux pluviales
- Végétalisation des espaces/gestion des espaces verts
- Déchets plastiques : enjeux et solutions
- Plan local Biodiversité/ Plan local de transition écologique
- Achats publics durables
- Ressource en eau et milieux : enjeux et solutions (en déploiement)
- Espèces exotiques envahissantes : enjeux et solutions (en réflexion)

Partenariat à construire avec le CNFPT - L'OFB au niveau national a signé un partenariat avec le CNFPT pour développer l'offre de formation en matière de biodiversité. L'Agence souhaiterait développer un partenariat avec le CNFPT régional afin de pouvoir - Une première rencontre à eu lieu en octobre 2023

## Fiche action 3.3 Mobilisation des acteurs & transitions

<b>OBJECTIF</b>	Accompagner la mobilisation et le changement de comportement - Cibles : Les collectivités en priorité, les établissements scolaires notamment sur le dispositif des aires éducatives
<b>Référents ARBE</b>	Aurélie RUFFINATTI, cheffe du Pôle Accompagnement des Territoires Samantha Khalizoff, chargée de mission Laurence Barletta, chargée de mission Nathalie Cimiotta, assistante de pôle
<b>Calendrier de l'action</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, DREAL, OFB
<b>GREDD</b>	Région, DREAL, OFB, Agence de l'eau, Académie Aix Marseille, Académie Nice, Grand Avignon, Métropole Aix Marseille Provence, Métropole Toulon Provence Méditerranée
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
<p>L'ARBE s'est vu confier depuis 2019 plusieurs actions relatives à l'éducation et la sensibilisation à la biodiversité et l'environnement. Située à l'interface entre les associations environnementales, les collectivités et l'éducation nationale, l'ARBE joue un rôle de catalyseur. L'ARBE s'appuie notamment sur <b>le panorama des acteurs et actions</b> afin d'améliorer les connexions entre les collectivités ou enseignants et des acteurs pouvant porter sur les territoires des actions d'EEDD. En 2021, la structuration d'un comité de suivi de la mission, appelé aujourd'hui <b>le GREDD</b> (groupe régional de l'Education à l'environnement et au DD), regroupant la Région, la DREAL, l'OFB, l'éducation nationale et les collectivités actives sur ce sujet, permet de partager les actions de mobilisation mises en place par chacun et d'identifier les besoins communs. Si le besoin prioritaire qui en est ressorti est la valorisation des outils déjà existants, tous s'accordent sur la nécessité de travailler communément sur le sujet <b>du changement de comportement</b>.</p> <p>En parallèle, l'ARBE poursuit sa collaboration avec l'OFB sur l'animation <b>des aires éducatives</b>. Le nombre de projets ne cesse de d'augmenter d'année en année avec un total de <b>137 projets en région</b>.</p>	
<b>BILAN 2023</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>2 réunions du GREDD</b> sur les besoins et les attentes</li> <li>- Repositionnement de l'OREDD en <b>panorama des acteurs et des actions</b> avec <b>71 contributeurs, 152 actions</b> et environ <b>400 visites sur cette page</b></li> <li>- Qualification des 130 projets d'aires éducatives (arrêté, en pause, actif)</li> <li>- <b>49 nouveaux projets d'AE pour 2023/24</b></li> <li>- Organisation de la rencontre des engagées sur la Mobilisation des acteurs (120 inscrits, 18 témoignages de collectivités, 2 interventions de chercheurs en sciences comportementales)</li> </ul>	
<b>OBJECTIFS 2024</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place d'un groupe de réflexion sur le changement de comportement</li> <li>- Structurer un panorama des ressources de mobilisation (objectifs du GREDD)</li> <li>- Organiser 2 temps de partage entre porteurs de projets AE (1/ académie)</li> </ul>	
<b>DESCRIPTION DES ACTIONS 2024</b>	
<p><b>1. Gouvernance et partage entre acteurs</b></p> <p>→ Animation du GREDD: 2 réunions /an</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Partager les actions et initiatives de chacun</li> </ul>	<b>LIVRABLES</b>

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en œuvre une feuille de route</li> <li>▪ Mettre en place des outils de partage interne de ressources et dispositifs</li> </ul> <p>→ Constitution d'un groupe de réflexion sur le changement de comportement <i>En s'appuyant sur des experts des sciences comportementales mais également des acteurs de la communication engageante.</i></p> <p>→ Participation aux réseaux existants : ECOLab / Educalpes/ Graine / Fertiles rencontres</p> <p><b>2. Appuyer les collectivités dans leur stratégie de mobilisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etablir un tableau des outils et actions de mobilisation des acteurs</li> <li>▪ Capitalisation des actions inspirantes sur ce sujet. Suite de la capitalisation d'information faite pour l'organisation de la Rencontre des engagés</li> <li>▪ Analyse du questionnaire des besoins et attentes suite au questionnaire de la rencontre des engagés</li> </ul> <p><b>3. Mise à disposition d'outils</b></p> <p>→ Alimentation du panorama des acteurs de l'EEDD</p> <p>→ Création d'un panorama des « ressources » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les expositions : Recensement d'expositions en région de sensibilisation à la biodiversité, disponibles, notamment les expositions des membres du RREN</li> <li>▪ Les sciences participatives</li> <li>▪ Les jeux et outils pédagogiques pour mobiliser tous les acteurs (fresques, la ville en jeux, CREDD)</li> </ul> <p><b>4. Animation du dispositif des Aires éducatives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisation de 2 GRAE par an</li> <li>▪ Analyse de dossiers d'inscription et de labellisation</li> <li>▪ Organisation d'un webinaire de cadrage de la démarche pour les nouveaux projets</li> <li>▪ Organisation de 2 rencontres entre porteurs de démarches (enseignants et associations) : une rencontre par académie</li> </ul> <p>[Recrutement d'un stagiaire]</p> <p><b>Si financement complémentaire OFB</b></p> <p>&gt; Suivi de la labellisation : analyse de la totalité des dossiers de demande de labellisation et de nouvelle inscription des aires éducatives</p> <p>&gt; Accompagnement des porteurs de projets : Réponse à l'ensemble des sollicitations des porteurs de projets et mise en place d'un réseau régional des aires éducatives (réfèrent/enseignant) pour favoriser les échanges</p> <p>&gt; Communication et promotion du dispositif : actions régionales de promotion du dispositif en lien avec le GRAINE PACA</p> <p><b>Programme prévisionnel sous réserve du niveau d'implication à la journée régionale Sud Biodiversité, à la SRB et à des demandes spécifiques des membres en cours d'année</b></p>	<p>Sources de référence sur le sujet</p> <p>Tableau de référencement des actions</p> <p>Synthèse des questionnaires</p> <p>Rubrique du site internet</p> <p>CR des réunions</p> <p>Tableau des AE</p>
---	---

## Fiche action 3.4 Animation des Chemins de la biodiversité

<b>OBJECTIF</b>	<b>Promouvoir</b> l'offre régionale grand public de sorties Nature – Cible : Grand public
<b>Référents ARBE</b>	Sandrine Halbedel, Chef de pôle Connaissance des territoires et Réseaux d'acteurs Marjorie LANSIAUX, chargée de mission Jenny-Soon Mazzella, assistante
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/2024 au 31/12/2024
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région – OFB – Membres du RREN – Comité régional du tourisme – Mécènes Granulat+
<b>ETP</b>	

<b>CONTEXTE</b>	
<p>"Chemins de la Biodiversité" est, à l'origine, le fruit d'un travail collaboratif du Réseau régional des espaces naturels (RREN), qui a abouti en 2016 à la création de <b>cheminsdelabiodiversite.com</b></p> <p>Ce site internet grand public propose l'offre régionale de découverte de la nature, au travers d'un agenda de sorties et animations et du référencement de lieux d'information et de sentiers de découverte.</p> <p>La mise en œuvre s'appuie sur la structuration et la consolidation de l'offre via Apidae, et sur le développement de sa promotion, en cohérence avec la stratégie régionale de la filière écotourisme.</p> <p>Aujourd'hui, les membres du RREN et les partenaires participent à cette mission, dans le cadre de la gouvernance et de la mise en œuvre technique.</p>	
<b>BILAN 2023</b>	
<p>Progression de l'offre : 700 animations – 200 sentiers de découverte – 120 lieux d'information</p> <p>Stagnation de la notoriété (depuis 2022) : 25 000 utilisateurs /an – 50 000 pages vues /an</p> <p>Fidélisation d'une communauté : 1500 abonnés Facebook – 1000 abonnés Instagram</p> <p>Besoin d'une stratégie de communication pour aller au-delà des actions mises en place et s'orienter vers une promotion construite et partagée des Chemins de la biodiversité.</p>	
<b>OBJECTIFS 2024</b>	
<p>Renforcer les actions mises en place (selon feuille de route 2023-2026)</p> <p>Enrichir le contenu de l'offre</p> <p>S'orienter vers une stratégie de marketing promotionnel</p> <p>Fidéliser nos partenaires et notre public</p>	
<b>DESCRIPTION DES ACTIONS 2024</b>	
<p><b>Pilotage de la mission - animation de la gouvernance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre la <b>feuille de route 2023-2026</b></li> <li>- Participer aux réunions de suivi et réunions préparatoires aux Comités de suivi et Assemblée plénière</li> <li>- Participer aux Comités de suivi du RREN : 2 /an</li> <li>- Participer à l'Assemblée plénière du RREN : 1 /an</li> <li>- Animer un <b>Groupe de travail opérationnel</b> avec les partenaires (référents biodiversité, communication, tourisme)</li> </ul> <p><b>Gestion de l'offre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les membres du RREN dans leur utilisation d'Apidae</li> <li>- Poursuivre la structuration et <b>enrichir le contenu de l'offre</b> : saisie complémentaire, remontée des événements, lieux et équipement des membres du RREN et de leurs partenaires (associations et collectivités)</li> <li>- Améliorer la qualité de l'offre : contrôle continu du contenu saisi sur Apidae (corrections, compléments, validations) et mise à jour des procédures qui alimentent</li> </ul>	<p><b>LIVRABLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· bilan d'activités</li> <li>· évaluation par le suivi d'indicateurs mensuels : nombre de sorties)</li> </ul>

les sélections du projet numérique

- Participer au réseau Apidae (ADT, Offices de tourisme, animateurs Apidae) et mobiliser les partenaires sur la saisie et la valorisation des sorties nature

#### Déploiement de la promotion / communication

- Gérer et animer le site Internet Chemins de la Biodiversité (mise à jour des filtres de remontée automatique de l'offre via Apidae, mise à jour des contenus de la page d'accueil : 4x/an, maintenance et suivi du prestataire web Mon Univert)
- Animer les réseaux sociaux dédiés (Facebook – Instagram) : choix des sujets, recherche des photos, conception graphique, rédaction des posts, programmation
- **Réflexion sur le renforcement de la notoriété du site**
  - o **Lancement d'une étude sur la stratégie de marketing** : état des lieux, **changement de nom du site**, suggestions d'actions de communication...
  - o Réfléchir aux liens/articulation/partenariats avec le site Chemins des parcs et avec la communication de nos partenaires : mobiliser les canaux et outils des partenaires qui permettront une démultiplication en région et au-delà

- évaluation par le suivi d'indicateurs mensuels : nombre d'utilisateurs, nombre de pages vues, nombre d'abonnés

- bilan des actions de communication

- produits de promotion

#### Accompagnement et formation des membres du RREN

- Accompagner les membres du RREN dans leur professionnalisation : formations à la demande en présentiel ou à distance

- bilan d'activités

#### Essaimage de la mission et partenariats

- Rechercher de nouveaux partenaires et structures susceptibles de présenter une offre compatible aux Chemins de la biodiversité
- Renforcer les liens avec les Offices de tourisme
- Renforcer les liens avec les mécènes des Chemins de la biodiversité : participation aux journées portes ouvertes des carrières, conception d'une animation dédiée aux sites des carrières (visite de site mettant en lumière les actions de préservation de la biodiversité locale)

- bilan d'activités

***Programme prévisionnel sous réserve du niveau d'implication à la journée régionale Sud Biodiversité, à la SRB et à des demandes spécifiques des membres en cours d'année.***

## 4- SE POSITIONNER EN CŒUR DE RESEAUX EN ANIMANT D'ACTEURS ET EN DEVELOPPANT DES PROJETS EUROPEENS ET INTERNATIONAUX

Les 2 réseaux régionaux de gestionnaires de milieux répondent aux attentes. Ils sont bien articulés et profitent chacun de certains travaux partagés (étude juridique, Université...). Dans le cadre de ces réseaux, des projets collectifs d'envergure ont été portés en 2023 et seront prolongés en 2024 :

- L'élaboration d'un guide sur la gestion de la végétation dans le cadre de la compétence GEMAPI
- Une réflexion sur la gestion de l'eau dans les espaces naturels avec l'ensemble des gestionnaires des espaces naturels et des milieux aquatiques
- Le montage d'un projet européen sur la gestion des flux touristiques dans les espaces naturels protégés
- Les travaux de coopération avec le Costa Rica Duodiversité.

Par ailleurs, l'animation dédiée au déploiement de projets européens et de coopération permet de déployer des projets au sein de l'Agence (projet du RREN, Biodiv'France...) mais aussi portés par les partenaires (Desirmed, post PITEM Biodiv'Alp, Life Chiro...).

## Fiche action 4.1 Gouvernance et Communication de l'ARBE

<b>OBJECTIF</b>	Déployer la nouvelle gouvernance et la communication mises en place avec la création de l'EPCE en juin 2023
<b>Référents ARBE</b>	Audrey Michel, Directrice Audrey Glorian, Chef de pôle communication Frédéric Péténian, Xavier Bray et Laurence Barletta, chargés de mission
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/2024 au 31/12/2024
<b>Partenaires/CA</b>	Membres financeurs : Région Sud, OFB, DREAL, Agence de l'eau, ADEME, Départements 84 et 04, TPM, NCA, Grand Avignon Membres associés : LPO, CEN, Réseau PNRs, Conservatoire du littoral, CCIR, Chambre d'agriculture, FNE, CESER, CBNA
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

**CONTEXTE**

L'ARBE s'est transformé le 29 juin 2023 en Etablissement Public de Coopération Environnemental (EPCE). Sa gouvernance a de fait été élargie et permet aujourd'hui aux partenaires de disposer d'un véritable outil de collaboration.

En 2024, elle devra donc déployer l'animation de cette nouvelle gouvernance et valoriser le projet collectif qui s'est structuré ces 3 dernières années. Pour ce faire, elle recrutera son directeur/trice porteur d'un projet d'établissement pour la durée de son mandat de 3 ans et fera fonctionner ces différentes instances : son conseil d'administration, son comité technique, le comité des financeurs et ses 13 comités de missions.

**BILAN 2023**

- Nombre de comité de financeurs : 6 et Nombre de CS/CA : 5
- création de la nouvelle identité visuelle (nouveau logo, nouvelle charte, collections)
- création de l'EPCE le 29 juin et lancement de l'EPCE le 4 juillet 2023 – conférence de presse (22 retombées)

**OBJECTIFS 2024**

- Mettre en place une véritable collaboration entre les membres pour partager les stratégies, mutualiser les actions
- Mobiliser l'ensemble des acteurs en s'appuyant sur les membres de l'EPCE et en valorisant l'action collective régionale

**DESCRIPTION DES ACTIONS 2024****1. ANIMATION DE LA GOUVERNANCE**

- Pilotage de l'ARBE (voir cahier des charge du directeur) : Finalisation du recrutement du directeur, Etablissement d'un projet environnement à 3 ans
- Organisation du **Conseil d'administration** - 3 fois dans l'année (mars, juin, novembre)
- Préparation et animation du **comité technique** (COTECH) 1 fois par an
- Préparation et animation du **comité de financeurs** composé de la Région, l'OFB, la DREAL, l'Agence de l'eau en organisant 5 à 6 réunions par an pour permettre :
  - un échange entre partenaires sur leurs actualités, sur leurs projets, sur les actions de l'ARBE
  - un échange et des réflexions sur les dispositifs de financements
    - Echanges sur les projets d'envergure régionale (SRB, ....)
    - Partage des actualités et des résultats des différents dispositifs
    - Outil de suivi régional des projets financés - Mise à jour du tableau

**LIVRABLES**

des projets et des cartographies (Retour sur les projets dans  
des aires protégées (SNAP))

- Contribuer au **Comité Régional de la Biodiversité** organisé et piloté par la Région et la DREAL

## 2. COMMUNICATION ARBE

L'objectif est de communiquer sur les actions du programme animées par l'ARBE et de valoriser les membres financeurs pilotes de ces actions. Le slogan de l'Agence est « Agir ensemble pour préserver l'eau et la biodiversité »

- **Déploiement de la base contact ARBE de 4000 contacts qualifiés**
  - Finaliser l'intégration des dernières listes de diffusion
  - Mettre à jour régulièrement la base
- **Image de la nouvelle structure**
  - Finaliser les différentes chartes collection (publication, vidéo) et les (faire) appliquer
  - Créer des outils de communication globale (plaquette + fiches, rapport d'activité 2023, feuille de route ou document Stratégie 2024-2027, programme d'actions...)
  - Elaborer une stratégie de communication EPCE et un plan de communication 2024
  - Créer et diffuser la lettre d'information mensuelle « #SudBiodiversité »
- **Création d'une communication « grand public »**
  - Rédaction d'éléments de langage pour les élus de l'EPCE et des membres à vocation Grand public
  - Création d'un mini exposition reprenant les chiffres de la biodiversité et les bonnes pratiques de REX capitalisés
  - Animation des réseaux sociaux – campagne sur les réseaux sociaux avec les chiffres clefs, les messages clefs
  - Créer des actions presse tout au long de l'année
- **Animation :**
  - Créer et diffuser des flash infos pour informer en avant-première les administrateurs des actions menées par l'EPCE (sorties de publications, actualités) : sous la forme de kit de communication (visuels et éléments de langage) qu'ils pourront eux-mêmes utiliser pour leur propre communication (notamment sur leurs réseaux sociaux)
  - Mener une réflexion pour la création d'un intranet
  - Mettre en place un réseau de référents communication des membres de l'EPCE

## SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE

Administration du SIG/ réalisation de cartographies de travail/réalisation des cartographies interactives pour les missions et le site internet/

## PARTICIPATION A DES EVENEMENTS

Afin de présenter les missions confiées à leur outil collaboratif ARBE, les membres financeurs pourront mobiliser l'Agence pour intervenir ou tenir un stand sur différents évènements permettant de faire connaître les services de l'Agence:

- **Convention des maires – Région Sud**
- **Journée Territoires d'Avenir – Région Sud**
- **Autres ?**

## JOURNEE SUDBIODIV'

Suite au succès de la 1ere Edition, les partenaires souhaitent voir s'organiser une 2<sup>ème</sup> Edition sous le même format : une conférence plénière, des conférences thématiques et la cérémonie de remise des labels.

Thématique pressentie : Climat et Biodiversité : la nature source de solutions

## Fiche action 4.2 Réseau régional des espaces naturels protégés

<b>OBJECTIF</b>	<b>Fédérer les gestionnaires d'aires protégées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur</b> - cibles : gestionnaires d'espaces naturels protégés
<b>Référents ARBE</b>	Sandrine Halbedel, cheffe de pôle Connaissance des territoires et Réseaux d'acteurs Gunnel Fidenti, chargée de mission animation du RREN Marjorie Lansiaux, chargée de mission Chemins de la biodiversité - Ecotourisme Jenny-Soon Mazzella, assistante
<b>Calendrier de l'action</b>	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
<b>Partenaires/COPIL</b>	<u>Cosui RREN</u> : Dreal, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, OFB, Agence de l'eau, Conservatoire botanique national alpin (CBNA), Conservatoire d'Espaces naturels (CEN), Conservatoire du Littoral, Département de Vaucluse, Parc naturel régional des Alpilles (PNRA), un parc national (en cours de définition)
<b>ETP</b>	

<b>CONTEXTE</b>	
<p>Dès 1985, les gestionnaires d'espaces naturels protégés de la région ont décidé de se rassembler dans un réseau copiloté par la Région et la DREAL et animé par l'ARBE : le Réseau des espaces naturels protégés et ce pour maintenir le capital naturel qui fait la force de la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.</p> <p>Les membres du réseau : 35 structures aux statuts variés et aux savoir-faire multiples : parcs nationaux, parcs naturels régionaux, un parc marin, un Grand Site, des réserves nationales, des réserves de biosphère, des conservatoires, une fondation scientifique, des associations, des Directions en charge de l'environnement des Départements, etc.</p>	
<b>BILAN 2023</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 20<sup>ème</sup> édition Université du RREN avec le RRGMA ;20 et 21/09/24</li> <li>- Recensement des besoins en formation des GEN dans le cadre du RREN</li> <li>- Ecotourisme : Présence au Forum du Tourisme Responsable et de l'Ecotourisme (stand et organisation d'un atelier), suites Université fréquentation dans les espaces naturels, participation au projet Duodiversité</li> <li>- Contribution aux réflexions nationales et régionales et manifestations : stratégies aires protégées, autres réseaux régionaux, SRB, RNF, Forum gestionnaires d'aires protégées.</li> </ul>	
<b>OBJECTIFS 2024</b>	
<p><b>Engager</b> des réflexions de fond et des dynamiques collectives sur le rôle clé des gestionnaires d'aires protégées face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain et les promouvoir.</p> <p><b>Contribuer</b> aux démarches nationales et régionales en matière de protection et de gestion des aires protégées (SNB, SRB, SAP et déclinaison régionale, centres de ressources...)</p> <p><b>Expérimenter</b> des actions collectives : gestion de la fréquentation, gestion des milieux et eau</p>	
<b>DESCRIPTION DES ACTIONS 2024</b>	
<p><b>Fonctionnement du réseau</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation de la gouvernance : 2 COSUI, 1 AP, de 8 à 10 visites de membres du RREN, réunion GT charte avec volet communication</li> <li>• Réflexion sur les différents niveaux de réunions (réunions directeurs, réunions techniques..) et lien avec les autres réseaux notamment le réseau des animateurs Natura 2000</li> </ul> <p><b>Partage et renforcement des compétences des membres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Suites des résultats de l'analyse de l'enquête <b>recensement des besoins en formation des GEN</b> dans le cadre du RREN / objectif 2 – action 6.1 plan de déclinaison territoriale de la SNAP -[Recrutement d'un stagiaire]</li> <li>○ Elaboration d'un <b>annuaire des compétences scientifiques et naturalistes en lien avec l'ORB, EAEE/</b> objectif 7, action 18-3 du plan de déclinaison territoriale de la SNAP en</li> </ul>	<p><b>LIVRABLES</b></p> <p>&gt; 1 enquête</p> <p>&gt; 1 annuaire</p>

région et pistes de partenariats avec le monde de la recherche (ex : ARBE avec stagiaire

### **Temps d'informations, d'échanges et de réflexion**

- **Suites Université 2023** (en cours de définition) : L'eau et les milieux naturels
  - GT RREN/RRGMA,
  - Communiqué de presse 1er trimestre, récit 1 semestre et lien CA ARBE
  - Meilleure information sur les sites/experts ressources existants à travers des outils d'entrée uniques (ex : guichets uniques) ?
  - Formalisation d'un positionnement/récit/démarches communs à transmettre aux acteurs territoriaux ?

### **Représentation et contribution du RREN**

- **Participation aux rencontres** des ARB, au forum des gestionnaires d'aires protégées 2024, à des rencontres et congrès nationaux organisés par les gestionnaires d'aires protégées et notamment au congrès des PNR 2024 en Narbonnaise.
- **Contribution** aux réflexions nationales et régionales : stratégies aires protégées

### **Projets communs**

- **Ecotourisme et espaces naturels sensibles :**
  - Dépôt d'une **candidature** d'un projet européen collectif pour expérimenter des actions sur la gestion de la fréquentation dans les ENP. – Cf – Fiche action Programmes européens
  - Participation à l'AAP Sites exemplaires : lecture des dossiers, jury
  - **Accompagnement de sites exemplaires – Fiche Action 4.4**
  - **Les actions du projet DUODIVERSITE sur la gestion des flux touristiques et la gestion des aires protégées – cf Fiche action Duodiversité**
  - Collaboration à l'organisation du **Forum** du Tourisme Responsable et de l'Ecotourisme 2024
- Relance de la diffusion du plaidoyer « Les espaces naturels : une solution efficace et peu coûteuse face au changement climatique » ? Mise en place d'une campagne ?
- **Démarche Mécenaturel – cf. Fiche Action Entreprises et Biodiversité**
- **Chemins de la biodiversité -cf. Fiche Action Chemins de la Biodiversité**

### **Promouvoir/Communiquer**

- **Finalisation des vidéos du projet Duodiversité : 1 vidéo par gestionnaire pour valoriser le rôle des gestionnaires dans la préservation de la biodiversité en région**
- Mise à jour de la rubrique RREN sur site internet ARBE, base contacts, veilles, carte RREN...)

**Programme prévisionnel sous réserve du niveau d'implication à la journée régionale SudBiodiv', à la SRB et à des demandes spécifiques des membres en cours d'année.**

> 1 webinaire  
> Nombre participants journée  
> Nombre participation à des événements

> 1 rubrique du site mise à jour, nombre de veilles et de contacts

## Fiche action 4.3 Contribution au projet de coopération DuoDiversité (lien RREN)

<b>OBJECTIF</b>	Renforcer les capacités de gestion des aires protégées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et au Costa Rica, favoriser le développement d'action de sensibilisation et le partage de bonnes pratiques - Cible : Gestionnaires d'espaces naturels protégés
<b>Référents ARBE</b>	Sandrine Halbedel, Chef de pôle Connaissance des territoires et Réseaux d'acteurs Marylou Ducroquet, chargée de projet Jenny-Soon Mazzella, assistante
<b>Calendrier de l'action</b>	Du 01/01/2024 au 30/09/2024
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Parc national de Port-Cros, interparc régional, Parc naturel régional de Camargue
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
<p>Le 4 décembre 2020, un accord-cadre entre la Région Provence-Alpes Côte d'Azur et la République du Costa Rica a été concrétisé, avec la signature du Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du ministre des Affaires extérieures et du Culte du Costa Rica, dont les thématiques centrales concernent les enjeux environnementaux. La Région a ensuite déposé un projet partenarial auprès de l'Agence Française de développement, le projet DUO DIVERSITE, qui comprend 4 objectifs. L'ARBE est positionnée sur deux d'entre eux :</p> <p><b>Objectif spécifique 1</b> – Renforcer les capacités du SINAC et de ses aires protégées dans le champ de la préservation de la biodiversité dans un contexte de changement climatique et favoriser un échange d'expériences bénéficiant aux territoires français et costariciens.</p> <p><b>Objectif spécifique 2</b> - Renforcer les capacités de gestion et de suivi des politiques des aires protégées et favoriser le développement d'actions d'éducation à l'environnement pour les acteurs costariciens et français.</p>	
<b>BILAN 2023</b>	
<p>Démarrage des échanges entre le Parc national de Palo Verde et la Réserve naturelle nationale de Camargue : 3 réunions visio, partages de documents.</p> <p>Initiation du projet de vidéo de valorisation : 21 gestionnaires régionaux et 22 aires protégées au Costa Rica seront valorisés. Choix du prestataire (Buena Onda Films), et présentation au SINAC.</p> <p>Production du livrable « analyse des outils de financement des actions de protection de la biodiversité dans les espaces naturels protégés gérés par le SINAC ».</p>	
<b>OBJECTIFS 2024</b>	
<p>Continuation des échanges entre le Parc national de Palo Verde et la Réserve naturelle nationale de Camargue.</p> <p>Formulation d'un accord-cadre de coopération.</p> <p>Livraison des 43 vidéos, en 3 langues.</p> <p>Livraison du document consolidé d'analyse comparative, ce qui nécessitera de nombreux échanges avec des gestionnaires tant régionaux que Costariciens.</p>	
<b>DESCRIPTION DES ACTIONS 2024</b>	
<p><b>Echanges entre partenaires régionaux et Costariciens</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Partage d'informations entre gestionnaires Régionaux et Costariciens sur les thématiques suivantes : suivi écologique et environnemental, activités économiques et agricoles, gestion active et adaptative, gestion périurbaine d'une aire protégée.</li> <li>Recherches de thématiques d'intérêt auprès des gestionnaires des 2 territoires, organisation de réunions.</li> </ul>	<p><b>LIVRABLES</b></p> <p>43 vidéos de valorisation</p> <p>Comptes-rendus de réunion</p>



- Si d'autres besoins sont évoqués, des réunions seront organisées en co
- Compte-rendus de réunions.
- Participation à un voyage d'études en 2024 afin de poursuivre les dernières actions du projet (collecte d'informations pour le livrable analyse, préparation de l'accueil d'une délégation Costaricienne).

**Vidéos de valorisation**

- Suivi de la réalisation technique des vidéos
- Coordinations entre le prestataire et le SINAC,
- Remontées des informations des gestionnaires régionaux au prestataire
- Tournage en région de juillet à novembre 2023, tournage au Costa Rica de janvier à mars 2024.

**Analyse des outils de financements des aires protégées au Costa Rica**

- Lecture de documents et guides du SINAC,
- Echanges avec le SINAC et le Parc national de Port-Cros.

**Analyse comparative des pressions et mesures correctives dans les aires protégées des deux territoires**

- Lecture de documents techniques et de gestion, de guides du SINAC,
- Réunions avec le SINAC et les partenaires régionaux impliqués,
- Validation des avancées par le groupe de travail.

**Participation à des formations**

- En fonction des besoins identifiés par la chargée de mission ou sa directrice de pôle.

consolidé  
d'analyse  
comparative



## Fiche action 4.4 Gestion des flux touristiques et espaces RREN)

<b>OBJECTIF</b>	<b>Accompagner des sites touristiques exemplaires, en lien avec le réseau des PNRs et le RREN, sur le volet « calcul de la capacité de charge d'un site en fonction de l'impact sur la biodiversité en lien avec l'impact social et économique » - Cible : Gestionnaires</b>
<b>Référents ARBE</b>	Sandrine Halbedel, cheffe de pôle Connaissance des territoires et Réseaux d'acteurs <b>Chargé(e) de mission à recruter (sous réserve du financement Région)</b> Jenny-Soon Mazzella, assistante
<b>Calendrier de l'action</b>	1/01/2024 au 31/12/2024
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région Sud (financeurs)
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

### CONTEXTE

La Région Sud travaille depuis plusieurs années sur le sujet de l'écotourisme et sur la gestion des flux touristiques notamment en milieux naturels.

Ce travail s'est notamment concrétisé par la signature d'un contrat pluriannuel de filière écotourisme en 2019, dont l'ARBE a été cosignataire. Dans ce cadre l'ARBE a notamment été chargée de faire le lien avec l'ensemble des membres du réseau régional des espaces naturels protégés (RREN) et de bénéficier de leurs expertises, en cohérence avec le réseau des parcs naturels régionaux et le représentant des parcs nationaux. L'ARBE a notamment travaillé sur la thématique de la gestion des flux touristiques, et participé aux actions de communication portées par la Région et le CRT, plus particulièrement la campagne annuelle conduite depuis 2021, et aux différents temps de valorisation du travail réalisé dans le cadre de ce contrat.

### BILAN 2023

- Réalisation d'une « **plateforme ressources collaborative sur la gestion de la fréquentation en espaces naturels protégés** » en 2023 dans le cadre du projet de coopération avec le Costa Rica : **Duodiversité**
- Suite Université 2021 du RREN : montage d'un projet LIFE sur la gestion de la fréquentation, en lien avec le calcul de la capacité de charge, et expérimentations ; dépôt en 2024
- **Participation à la démarche SITEX** coordonnée par la Région sud en lien avec le RREN et appui à la Région pour le Jury SITEX et apport d'expertise sur l'appui régional

### OBJECTIFS 2024

Réaliser l'accompagnement par l'ARBE, en lien avec le réseau des PNRs et le RREN, des sites touristiques exemplaires identifiés dans le cadre du projet SITEX porté par la Région sur le volet « calcul de la capacité de charge d'un site en fonction de l'impact sur la biodiversité en lien avec l'impact social et économique ».

Travail prévu sur 12 mois à compter de la sélection et de la validation des sites.

### DESCRIPTION DES ACTIONS 2024

Au regard des différents travaux engagés, l'ARBE pourrait jouer ce rôle d'ingénierie et de référent en lien avec le réseau des PNRs et le RREN pour travailler plus particulièrement sur la capacité de charge des espaces naturels en matière **de fréquentation touristique au regard de la préservation de la biodiversité, en lien avec les impacts sociaux et économiques**. Ce travail pourra venir enrichir l'existant et préfigurer les travaux qui pourraient être menés dans le cadre d'un projet européen pour mettre à disposition de l'ensemble des espaces naturels protégés, une méthodologie contextualisée de calcul de la capacité de charge d'un site permettant de préserver les équilibres fragiles de préservation de la biodiversité, de développement économique et de bien-être social.

### LIVRABLES

Pour l'instant, quelques expériences ont vu le jour en région et ailleurs. Il s'agirait donc de multiplier les expérimentations et de les décliner en fonction du contexte de chaque site

retenu. La Région souhaite ainsi que les sites pilotes (5 ou 6) sur les territoires de d'espaces naturels protégés de la région, puissent bénéficier d'un accompagnement en ingénierie pour déterminer la capacité de charge des sites en fonction de la pression exercée sur la biodiversité et l'équilibre économique et social à préserver.

#### Actions prévues

- Participer au groupe de travail piloté par la Région,
- Accompagner 5 à 6 gestionnaires pilotes :
  - o accompagnement de chaque site (25 jours par site)
  - o participation au groupe projet SITEX et reporting du travail réalisé dans le cadre de ce projet
  - o réalisation d'un rapport de mission du travail réalisé sur l'ensemble des sites et par site, voire de fiches retour d'expériences pour chacun des sites
  - o élaboration d'un outil sur le calcul de la capacité de charges à partir des expériences suivies et existantes

Cette mission spécifique, vient en sus du plan d'action 2023 et 2024 de l'ARBE. Elle devra donc faire l'objet d'un financement complémentaire à hauteur de 55 000 euros.

Pour mener à bien cette mission l'ARBE propose de recruter un agent contractuel sur 1 an pour mener à bien cette mission. Ce renfort travaillera en lien avec les chargées de mission du réseau des PNRs et du RREN. Le profil attendu est pluridisciplinaire avec en priorité des compétences en termes de traitement de données et de modélisation d'outils méthodologiques et en écologie, voire si possible en économie et sociologie, cette partie pouvant être traitée avec les partenaires.

#### Calendrier prévisionnel

12 mois à compter de la sélection et de la validation des sites exemplaires retenus.

## fiche action 4.5 Réseau Régional des Gestionnaires de N

<b>OBJECTIF</b>	<b>Fédérer les gestionnaires de milieux aquatiques en région Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>
<b>Référents ARBE</b>	Sandrine Halbedel, cheffe de pôle Connaissance des territoires et Réseaux d'acteurs Corinne Roehly et Emma Aubert, chargées de mission animation du RRGMA Jenny-Soon Mazzella, assistante
<b>Calendrier de l'action</b>	1/01/2024 au 31/12/2024
<b>Partenaires/COSUI</b>	Région Sud et Agence de l'Eau (financeurs) DREAL, OFB, les 6 Conseils départementaux, les 6 DDT? 6 GMA
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

**CONTEXTE**

Le réseau régional des gestionnaires de milieux aquatiques est né en 1999 du souhait des institutionnels d'un lieu d'échanges privilégié avec les gestionnaires. Il regroupe aujourd'hui une quarantaine de structures intercommunales (Syndicats de rivières et EPCI FP) impliquées dans la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations ainsi que les acteurs institutionnels (le Conseil régional, l'Agence de l'eau, la DREAL, l'OFB et les Conseils départementaux) et associatifs régionaux (les FD de pêche et leur association régionale, la Tour du Valat, MRM) engagés dans la politique de l'eau.

**BILAN 2023**

13 veilles informatives (au 28/09/2023, objectif 20 d'ici décembre)  
3 réunions de groupes de travail (à compléter)  
2 journées d'échanges (la deuxième à venir pour le 9 novembre)  
1 guide technique (à paraître prochainement)  
1 webinaire  
2 appuis AAP Région sud

**OBJECTIFS 2024**

**Apporter** aux gestionnaires une veille technique et réglementaire ainsi qu'un accompagnement technique et méthodologique.

**Organiser** des journées et groupes de travail thématiques, parfois en partenariat, sur des problématiques communes aux membres du réseau.

**Réaliser des outils/publications** supports

**Valoriser le contenu des échanges** et des plus-values apportées par le réseau ainsi que les actions des membres.

**INDICATEURS : nombre de lettres d'information, nombre de GT, nombre de JT, nombre de publications**

**DESCRIPTION DES ACTIONS 2024****ORGANISATION DE TEMPS D'ECHANGES METIERS**

**1 journée technique** sur la thématique eau, milieux aquatiques agriculture avec le fil conducteur des sciences sociales

**2 journées en bottes en illustration du guide technique** « la gestion de la végétation dans le cadre de la compétence GEMAPI » sur les thématiques suivantes choisies par les GMA parmi les sujets proposés :

- la biodiversité aquatique : l'identifier, la préserver lors des travaux
- la ripisylve : l'identifier, évaluer son état de santé et sa fonctionnalité

**1 webinaire du RRGMA** les membres proposent des actions qu'ils ont réalisé à présenter aux autres membres du RRGMA en 1h sur l'une des thématiques suivantes : drones et GEMAPI / Comment mettre en place un réseau de suivi (choix des outils, objectifs ...)

**LIVRABLES**

Documents de valorisation de la journée (PPT, liste d'émargement)

CR de réunions, liste des inscrits

**FORMATION DES GMA**

Identifier les besoins en formation des gestionnaires de milieux aquatiques et des pistes d'actions pour y répondre [Recrutement d'un stagiaire]

**4 GROUPES DE TRAVAIL**

- Mise à jour de la charte du RRGMA en lien avec le passage de l'ARBE en EPCE
- Plan pluriannuel de Gestion de la Végétation : échanger sur la rédaction d'un CCTP, la méthode d'analyse des offres...etc.
- Animation et mise à jour de la bibliothèque des documents cadres
- Les suites de l'Université du RREN / RRGMA à définir
- **Travail en transversalité avec le pôle Accompagnement des territoires sur l'intérêt et la faisabilité d'un GT Eaux pluviales et ruissellement**

**COMMUNICATION**

**Valorisation des productions du Réseau et de ses membres** (contribution lettre ARBE, alimentation espace ressources site ARBE, ...)

**Mise à jour de la rubrique RRGMA sur le site ARBE** : animation de la page RRGMA sur la page de l'ARBE et alimentation de l'espace ressources du site de l'ARBE

**Espace partagé**

Structuration et animation de l'espace réservé aux membres : espace partagé sur la plateforme OSMOSE : création des espaces privés, des GT, intégration des documents cadres...

**Veille technique**

Veille thématique et réglementaire et rédaction et diffusion de lettres d'informations techniques en complémentarité avec la lettre de l'ARBE

**LE RESEAU COMME REPRESENTANT METIER** (à caler en cours d'année en fonction du temps disponible, des besoins des membres et des sollicitations)

- **Participation à l'organisation d'une journée nationale Réseaux Rivières pour 2025**
- Réunions du club métier Milieux aquatiques DREAL
- Participation selon les sollicitations et les besoins du réseau au COGEPOMI, Centre de ressource cours d'eau OFB, ANEB
- Mise en lien entre membres et programmes scientifiques

**VIE ET FONCTIONNEMENT DU RESEAU**

- Organisation et animation de 2 Comités de suivi et de l'Assemblée plénière
- Réunions d'échanges avec les financeurs copilotes du réseau
- Etude de demandes éventuelles d'adhésion au réseau
- Participation à des réunions organisées par les membres (comités de rivières ...) selon les sollicitations et les besoins
- Réponses aux membres sur des sollicitations particulières

**Programme prévisionnel sous réserve du niveau d'implication à la journée régionale Sud Biodiversité, à la SRB et à des demandes spécifiques des membres en cours d'année.**

Pistes d'action pour 2025

CR réunions, listes des participants

Page internet à jour ; Stat. de consultations

Nombre de veilles envoyées

Liste des réunions

PPT de présentation, cr des COSUI et de l'AP

Liste des demandes Nbre d'offres d'emploi diffusées

## Fiche action 4.6 – Développement de programmes européens

<b>OBJECTIF</b>	Développer de projets européens et de coopération sur la biodiversité et la transition écologique – cibles : collectivités et gestionnaires de milieux naturels
<b>Référents ARBE</b>	Audrey MICHEL, Directrice Frédéric PETENIAN, Chargé de projet Estelle LOMBARDO, Gestionnaire administrative et financière.
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/2024 au 31/12/2024
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, OFB
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

**CONTEXTE**

La Région Sud souhaite mobiliser fortement les fonds de la programmation européenne 2021-2027, notamment au travers de la déclinaison des initiatives du Pacte Vert européen et dans le cadre du Plan Climat régional Une Cop d'avance, pour les mettre au service de la politique régionale de lutte contre le réchauffement climatique et d'adaptation au changement climatique. Pour participer à cet effort régional, l'ARBE propose de démultiplier ce positionnement régional sur les territoires, en définissant sa stratégie en matière d'Europe et de coopération en lien avec la Direction Coopération Euro-Méditerranéenne et la Direction Développement durable de la Région Sud. Une articulation fine est à construire avec la Région qui est l'entrée centrale et l'ARBE un outil à son service.

**BILAN 2023**

- Montage et dépôt de la candidature LIFE BIODIV'France (OFB/Collectif régional) (30/03/2023)
- Co-organisation (Région SUD/ARBE) du webinaire de présentation des programmes européens pour le financement de projets environnementaux (30/05/2023) & co-organisation (Région SUD/ARBE) de la 3<sup>è</sup> Journée du Réseau InterLife Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur le 29/06/2023 (St Martin de Crau)
- co-organisation avec la Région de 3 journées interlife
- Finalisation, évaluation et valorisation du PITEM Biodiv'ALP et du Life Habitats Calanques.
- Préparation à une candidature pour un projet européen multipartenarial sur le tourisme et son impact sur la biodiversité.

**OBJECTIFS 2024**

- de promouvoir les opportunités de financement européens auprès de ses réseaux par la mise en place de relais d'informations sur les appels à projets dans les domaines du pacte vert identifiés comme des enjeux majeurs sur le territoire régional
- de contribuer à des projets d'envergure régionale avec un consortium de partenaires en tant que coordonnateur ou partenaire

**INDICATEURS** : nombres de projets dans lequel l'ARBE est investie, nombres de partenaires accompagnés

**DESCRIPTION DES ACTIONS 2024****VEILLE ET INFORMATION****Veille générale et information auprès des collectivités et gestionnaires accompagnés par l'ARBE**

Identifier, suivre les appels à projets et financements pour pouvoir positionner l'ARBE en portage/parteneriat de certains projets, appuyer la Région sur certains types de projets, porter à connaissance du plus grand nombre la nouvelle programmation européenne et faciliter la mise en lien avec les services instructeurs de la Région.

**Mise à jour périodique de la rubrique « programmes européens et coopération »** sur le site Internet de l'ARBE pour faire le lien avec le site de la Région Sud ([europe.maregionsud.fr](http://europe.maregionsud.fr)) ; ajout et mise à jour des financements de coopération disponibles dans la rubrique « [Financements biodiversité](#) » du site de l'ARBE.

**LIVRABLES**

**Co-organisation avec les services de la Région SUD de la 5<sup>ème</sup> Edition d'information sur les fonds mobilisables pour la biodiversité, l'environnement et la transition énergétique dans le cadre du porter à connaissance.**

**Co-organisation d'une réunion d'information avec les parcs naturels de la région**

**CONTRIBUTION AUX PROJETS D'ENVERGURE REGIONALE BIODIVERSITE/TRANSITION ECOLOGIQUE EN TANT QUE COORDONNATEUR OU PARTENAIRE**

Porter/soutenir des projets collectifs innovants et cohérents sur la biodiversité et la transition écologique sur le territoire régional.

**Poursuivre le suivi de la mise en œuvre des projets en cours : Mise en oeuvre des actions prévues dans le cadre du projet FICOL « DUODIVERSITE » cf.Fiche Action**

**Contribuer à la mise en œuvre des nouveaux projets :**

→ Montage et dépôt de candidature pour un projet européen multipartenarial sur le tourisme et son impact sur la biodiversité.

Suite à l'Université du RREN de fin 2021, l'ensemble des partenaires avait émis l'idée de construire un projet européen pour permettre de travailler sur le calcul de capacité de charge et des actions à mettre en œuvre sur différents sites pour gérer les flux touristiques en espaces naturels sensibles. Avec la nouvelle programmation européenne, l'ARBE envisage de déposer un projet européen sur le sujet au premier semestre 2024.

→ **Mise en œuvre de 2 actions dans le cadre du Life BIODIV'France (Life Stratégique Nature coordonné par l'OFB national) - cf Fiches action 1.5 et 3.2**

- Suivi de 6 à 12 collectivités (élus, techniciens) de la région pour les aider à prendre en compte la biodiversité dans leurs projets de territoire, à travers un accompagnement de type "formation-action". Fiche Action Aménagement
- Co-construction avec les partenaires locaux de visites d'agriculteurs et d'entreprises et de modules de formation pour les élus et les entreprises. – Fiche Action Sensibilisation et formation des acteurs

**ACCOMPAGNEMENT**

Conseils ponctuels aux porteurs de projets en complémentarité avec le travail réalisé par la Direction Europe et coopération méditerranéenne de la Région et par les bureaux d'étude (programmes régionaux, thématiques ou de coopération territoriale de l'UE...).

**Poursuite de l'animation du réseau régional des porteurs de projets LIFE** dans le domaine de la biodiversité, l'environnement et la transition énergétique créé en 2022 avec la Région Sud, co-organisation d'1 rencontre au mois de mai.

**Lien avec le club des ARB** notamment identifier le besoin de création d'un groupe de travail sur ce sujet dans le cadre de ce club.

**Réflexion avec la Région sur le montage d'un projet européen qui pourrait venir financer la mise en œuvre de la SRB**